

Nantes Université Demain

BILAN DE MANDAT 2022-2026

Les élus Nantes Université Demain et l'équipe politique ont tenu et traduit les engagements pris en 2021 par des **réalisations concrètes au bénéfice de l'ensemble des étudiantes, des étudiants et des personnels** de Nantes Université.

25 engagements avaient été identifiés comme **plus particulièrement prioritaires**. L'équipe de direction, les élues et les élus de Nantes Université ont été au rendez-vous de ces engagements et bien au-delà.

BILAN DES 25 ENGAGEMENTS PRIORITAIRES NUD	2
LES REALISATIONS MARQUANTES DU MANDAT	29
CREER L'ETABLISSEMENT PUBLIC EXPERIMENTAL (EPE)	29
Regroupement des forces académiques du territoire pour augmenter notre impact	29
Création des pôles et mise en œuvre de la déconcentration des compétences	30
GARANTIR AUX PERSONNELS, AUX ETUDIANTES ET AUX ETUDIANTS LES MEILLEURES	
CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'ETUDES	31
Améliorer la reconnaissance du travail et accompagner les carrières	31
Améliorer la qualité de vie au travail	32
Améliorer les conditions d'études	34
Améliorer les campus pour la qualité de vie de toutes et tous	36
LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS, ET LES VIOLENCES SEXISTES ET	
SEXUELLES	37
ACCOMPAGNER LA REUSSITE ETUDIANTE	39
SOUTENIR LA RECHERCHE DANS TOUTE SA DIVERSITE	41
Soutenir tous les laboratoires	41
Libérer du temps pour les enseignants-chercheurs et les chercheurs	41
Soutenir les axes santé du futur, industrie du futur	42
Soutenir l'émergence de dynamiques de recherche en SHS, en architecture et en arts	43
OUVRIR LES CONNAISSANCES	44
Promouvoir, défendre et protéger la liberté académique	44
Développer la science ouverte	44
Développer l'éducation ouverte	45
S'engager pour l'ouverture sociale	46
Développer l'innovation ouverte	48
Renforcer les relations entre la science et la société	48
Renforcer le lien formation-recherche	49
Développer l'innovation et les partenariats socio-économiques	50

DEVELOPPER LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE	51
S'ANCRER DAVANTAGE DANS L'ESPACE EUROPEEN ET S'OUVRIRE A L'INTERNATIONAL.....	52
S'ENGAGER POUR LES TRANSITIONS ECOLOGIQUES	56
RENFORCER LA DEMOCRATIE UNIVERSITAIRE	59
GARANTIR TRANSPARENCE ET EQUITÉ DANS LA REPARTITION DES MOYENS ET PRESERVER L'EQUILIBRE FINANCIER DE L'ETABLISSEMENT.....	60

BILAN DES 25 ENGAGEMENTS PRIORITAIRES NUD

1. Permettre à chacun d'être acteur de l'évolution de l'établissement en développant des dispositifs participatifs et en s'appuyant sur la mission « démocratie universitaire »

- ⇒ **Consultation sur le projet d'établissement.** En 2022, nous avons consulté l'ensemble de la communauté pour préciser le projet d'établissement. Plus de 1000 personnes ont pris part à cette consultation en ligne déployée par la mission démocratie universitaire et près de 500 contributions sont venues alimenter le projet. Cette consultation a notamment alimenté la rédaction de la lettre d'orientation stratégique votée fin 2022 par les CA et le contrat avec l'Etat.
- ⇒ **Co-construction du schéma directeur de la vie étudiante et de campus (SDVEC).** En 2022, nous avons élaboré le SDVEC de l'établissement en co-construction avec les élèves et élus étudiants du conseil académique, les référentes et référents vie étudiante des pôles, et en allant à la rencontre des étudiantes et étudiants sur les campus pour comprendre leurs problématiques et leurs besoins.
- ⇒ **Consultation sur le plan de sobriété énergétique.** En 2022, nous avons lancé un appel à contributions auprès de tous les étudiantes, étudiants et personnels de l'établissement pour élaborer le plan de sobriété énergétique de l'établissement. 120 contributions ont été reçues proposant des idées pour développer les éco-gestes et la quasi-totalité d'entre elles ont été intégrées au plan.
- ⇒ **Conférence de développement durable.** En 2023, nous avons mis en place la conférence de développement durable inscrite dans les statuts de l'établissement grâce aux moyens du projet *Ouverture*, imaginée comme une conférence citoyenne. Elle est composée de 24 membres en partie tirés au sort (12 personnels et 12 étudiantes et étudiants).
- ⇒ **Webinaires thématiques ouverts à la communauté.** En 2024, nous avons proposé à l'ensemble des personnels de l'établissement de participer à 5 webinaires pour partager leurs questions et leurs idées en matière de formation et de dynamique internationale ; de recherche et d'innovation ; de développement durable et de relations entre la science et la société ; de vie de campus ; de RH, budget et numérique. Près de 700 personnels y ont participé.
- ⇒ **Conférence de consensus.** En 2024, nous avons expérimenté une conférence de consensus sur les modalités du débat politique étudiant sur les campus, déployée par la mission démocratie universitaire grâce aux moyens du projet *Ouverture*. 18 étudiants tirés au sort représentant les composantes de Nantes Université, l'Ecole des beaux-arts Nantes Saint-Nazaire et l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de

Nantes et réunis pendant 2 jours ont formulé des recommandations pour garantir la liberté d'expression, des échanges respectueux et un climat apaisé sur les campus notamment dans le cadre des élections universitaires étudiantes.

- ⇒ **Démarche collaborative pour élaborer un plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.** En 2025, nous avons réuni tous les élus de l'établissement dans le cadre d'un congrès pour ouvrir le sujet de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Puis deux journées de concertation ont été ouvertes à l'ensemble de la communauté, co-animées avec des acteurs associatifs et institutionnels, pour sensibiliser, former, échanger et permettre à toutes celles et ceux qui le souhaitent de contribuer à la construction d'un plan d'actions qui a été adopté par le conseil d'administration en 2026.

2. Consolider les pôles en les dotant des moyens leur permettant d'exercer leurs compétences et assurer un suivi en proximité de leur mise en place

- ⇒ **Création d'un observatoire des transformations.** En 2023, nous avons créé un observatoire pour suivre et évaluer la mise en place des pôles et la nouvelle répartition des compétences. Il a mené deux enquêtes auprès de l'ensemble des personnels (en 2024 et en 2025) complétées d'entretiens de proximité pour entendre le vécu de la transformation et en objectiver les effets. Les résultats ont permis de construire des plans d'actions concrètes et ciblées d'amélioration continue.
- ⇒ **Contrat doctoral de pôle.** En 2022, nous avons créé un contrat doctoral de pôle financé par l'établissement pour soutenir les pôles dans leur stratégie scientifique, attribué par les pôles en fonction de leurs priorités scientifiques.
- ⇒ **CPOM de pôle.** Les pôles signent avec l'établissement un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) qui formalise leur propre stratégie en cohérence avec celle de l'établissement assortie de moyens pour sa mise en œuvre. Chaque année, dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, le conseil d'administration vote les enveloppes déléguées aux pôles pour le fonctionnement des composantes et des unités de recherche.

3. Libérer du temps pour les enseignants-chercheurs et les chercheurs en mettant en place les filières d'appui aux projets académiques (recherche, pédagogie, formation) en proximité et en créant un « guichet unique » de la recherche en santé avec le CHU et l'Inserm

- ⇒ **Filière d'appui aux projets recherche.** En 2024, nous avons mis en place une filière d'appui aux projets académiques en recherche, financée dans le cadre du COMP (contrat d'objectifs, de moyens et de performance) conclu avec l'Etat, qui a permis de structurer une offre de service liée aux activités de suivi et de gestion sur le post-contrat et de développer une nouvelle expertise métier. Ce dispositif déployé dans les 4 pôles, a été resserré aux secteurs disciplinaires où les besoins étaient les plus critiques à partir de janvier 2026 en raison de l'arrêt des financements du COMP.
- ⇒ **Réseau métier d'appui à la recherche.** En 2024, nous avons mis en place un réseau métier réunissant les secrétaires généraux ou responsable administratifs et financiers (SG/RAF) des unités de recherche, toutes tutelles confondues pour renforcer :
 - La diffusion des procédures administratives et réglementaires afin de garantir leur conformité et leur efficacité opérationnelle.
 - L'amélioration continue des processus dans une logique d'accompagnement des laboratoires, de simplification et de renforcement de leur performance.

4. *Élaborer avec les représentants des personnels un agenda social des priorités du mandat : amélioration des conditions de travail, rémunération, carrière, formation, évolution statutaire, etc.*

- ⇒ **Conférence des ressources humaines.** En 2024, nous avons mis en place la conférence des ressources humaines de l'établissement, inscrite dans les statuts, qui a vocation à définir des actions communes aux établissements membres (école de formation des personnels, rencontres de l'emploi...). Elle associe les représentants des personnels de Nantes Université et des établissements-composantes qui y sont invités.
- ⇒ **Un dialogue social actif.** Les instances représentatives du personnel (CSA, F3SCT, CPE, CCPANT) sont les lieux privilégiés du dialogue social sans en être exclusifs. Si l'agenda social n'a pas pu être mis en œuvre en tant que tel, de nombreux dossiers sont traités en commissions ou dans le cadre de groupes de travail thématiques auxquels sont conviés les représentants des personnels (lignes directrices de gestion, charte du télétravail, charte de gestion des personnels contractuels...). Des rencontres annuelles sont également organisées entre la présidente de Nantes Université et chaque organisation syndicale.

5. *Former tous les étudiants aux enjeux de la transition écologique au cours de leur cursus et créer des formations dédiées au développement durable*

- ⇒ **Formation de l'ensemble des étudiants aux TEDS.** Dès 2022, Nantes Université a engagé l'intégration de la transition écologique pour un développement soutenable dans les cursus de 1^{er} cycle. En 2026, 97 % des étudiantes et étudiants des quatre pôles suivent un module TEDS et 98 % des mentions de premier cycle proposent un tel enseignement. Au total, 54 des 70 mentions de formation intègrent désormais des enseignements ou des parcours traitant des transitions écologiques. Selon les disciplines, ces enseignements prennent la forme d'un socle interdisciplinaire, d'une intégration dans les enseignements disciplinaires ou d'un dispositif mixte associant approche systémique et déclinaisons propres aux formations.
- ⇒ **Conférence de développement durable dédiée aux TEDS.** En 2023, nous avons accompagné, avec les moyens du projet *Ouverture*, les travaux de la conférence de développement durable qui s'est auto-saisie des questions de la formation des étudiantes et des étudiants à la transition écologique et au développement soutenable (TEDS). Un rapport contenant ses propositions a été présenté dans les instances. Quelques actions ont été intégrées au schéma directeur développement durable, responsabilité sociétale et environnementale de Nantes Université.
- ⇒ **Accompagnement des enseignants et enseignants-chercheurs à la formation aux TEDS.** Depuis 2023, nous mettons en œuvre, via la mission développement pédagogique de l'établissement, 80 heures de formation à la transformation des cursus et des maquettes pour permettre aux enseignants et enseignants-chercheurs d'intégrer les enjeux TEDS dans leurs disciplines. Une vingtaine de collègues ont déjà été accompagnés.
- ⇒ **Sensibilisation aux TEDS pour tous les personnels, étudiantes et étudiants** dans le cadre des activités pédagogiques de la rentrée Climat qui se déroule de septembre à novembre, et via une offre « à la demande » tout au long de l'année. Depuis 2022, 142 ateliers ont mobilisé 2514 participantes et participants.
- ⇒ **AMI CMA Expandia.** En 2025, nous avons remporté un appel à manifestations d'intérêt compétences et métiers d'avenir (CMA) financé par France 2030 coordonnée par

l'entreprise Sulitest en partenariat avec le Campus de la transition et l'Université Paris-Saclay qui vise à former 6 000 enseignantes et enseignants du supérieur pour intégrer les TEDS dans les enseignements.

- 6. *Rendre la connaissance accessible à tous*** en inscrivant les pratiques de la science ouverte dans la durée, en déployant l'éducation ouverte pour partager nos ressources pédagogiques, notamment sur le modèle des ressources éducatives libres, et en encourageant la science avec et pour la société

SCIENCE OUVERTE :

- ⇒ **Plan d'actions science ouverte.** En 2023, nous avons construit un plan d'actions science ouverte (PASO) avec les établissements membres de Nantes Université qui vise à généraliser l'accès ouvert aux publications ; à structurer et ouvrir les données de la recherche ; à ouvrir et promouvoir les codes sources produits par la recherche ; à transformer les pratiques pour une science ouverte.
- ⇒ **Réseau interne de la science ouverte.** Nous avons créé un réseau mobilisant 85 référents science dans les laboratoires, les établissements membres et les services de l'université dont 20 ont choisi de rejoindre le comité technique science ouverte qui veille à la mise en œuvre et à l'évolution du PASO.
- ⇒ **Offre de services science ouverte.** Nous avons développé une offre de services proposant aux personnels, doctorantes et doctorants des 42 laboratoires de Nantes Université, intégrant les établissements membres, un accompagnement par le service des bibliothèques universitaires.
- ⇒ **Baromètre de la science ouverte.** En 2022, nous avons mis en place un baromètre nantais décliné de la version nationale pour chacun des 42 laboratoires de Nantes Université. Il montre qu'en quatre ans, l'établissement a progressé dans l'appropriation des notions, des enjeux et des pratiques de la science ouverte (ouverture des publications, des données et des codes et logiciels de la recherche). Le volume de dépôt des publications en accès ouvert a augmenté de 42% (9 705 en 2021 ; 13 843 en 2025). Le nombre de personnels accompagnés et formés a plus que quadruplé entre 2022 (272) et 2024 (1223).
- ⇒ **Labellisation "Atelier de la Donnée".** En 2025, nous avons obtenu le label du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour notre Atelier ORientation Et Accompagnement pour les Données de la Recherche (OREADE) qui accompagne et forme les équipes de recherche, les doctorantes et les doctorants dans la gestion, la documentation, la conservation, le partage et l'ouverture des données de recherche. Un financement de 101 450 € permet de renforcer les services existants et la dynamique enclenchée.
- ⇒ **Declaration on open research information (DORI) de Barcelone.** En 2025, nous avons signé la déclaration de Barcelone qui vise à rendre accessibles et réutilisables les informations relatives à la recherche, selon les principes FAIR (Faciles à trouver, Accessibles, Interopérables, Réutilisables) qui s'appliquent à l'ouverture des données.

EDUCATION OUVERTE :

- ⇒ **Stratégie d'éducation ouverte.** En 2022, nous avons doté l'établissement d'une stratégie d'éducation ouverte qui porte 5 objectifs :
- Sensibiliser la communauté à la pratique éducative ouverte afin d'en partager une définition commune ; le sens et les valeurs en capitalisant sur les acquis et retours d'expériences
 - Former les personnels, les étudiantes et les étudiants à l'éducation ouverte par le partage de ressources éducatives libres et de ressources numériques accessibles, et à la curation des ressources pour créer ou enrichir des contenus de cours
 - Transformer des formations dans une démarche d'éducation ouverte et ainsi partager et essaimer les retours d'expériences acquis par ces « démonstrateurs »
 - Produire des ressources éducatives libres en créant des dispositifs d'accompagnement permettant la conception, la création et l'utilisation de REL par le public visé, en développant notamment les apprentissages immersifs ouverts et en promouvant particulièrement la francophonie.
 - Mettre en avant la dynamique de partage à travers des ressources éducatives libres disponibles dans un catalogue mais aussi dans des lieux permettant les échanges et la co-construction
- ⇒ **Nantes Université, première université en France sur l'ODD 4.** Nous avons positionné l'établissement comme la première université en France agissante sur l'objectif de développement durable n°4 « Accès à une éducation de qualité, inclusive » reconnue par le classement THE (Times Higher Education)
- ⇒ **Fabrique des REL et plateforme NÉO.** La stratégie d'éducation ouverte de l'établissement s'est traduite par la création, en 2024, de la Fabrique des ressources éducatives libres et par le développement de la plateforme NÉO grâce aux moyens du projet *Ouverture*. À ce jour, 202 ressources éducatives libres sont accessibles, 207 personnels ont été formés, 65 porteurs de projets ont été accompagnés, et 12 ambassadeurs forment un réseau actif intégrant deux étudiants. Des parcours de création de REL par les étudiants ont été intégrés dans trois formations. Cette dynamique articule transformation pédagogique, accessibilité des savoirs, production de communs numériques et rayonnement international francophone.
- ⇒ **Université Permanente : ouvrir les savoirs à tous les publics et dans les territoires.** L'Université Permanente constitue un levier majeur d'accès aux savoirs et de formation tout au long de la vie. En 2025-2026, elle compte 9 509 adhérents, dont 4 392 dans ses 13 antennes territoriales. Environ 21 000 personnes ont assisté aux conférences proposées à Nantes et 15 000 dans les antennes. Par son implantation et l'ampleur des publics touchés, elle contribue à élargir l'accès à la connaissance au-delà des publics étudiants et à renforcer la présence de l'Université dans les territoires.
- ⇒ **Adhésion à l'International Council for Open and Distance Education (ICDE).** En 2022, nous avons adhéré à l'*International Council for Open and Distance Education* (ICDE) dédié à la promotion de l'éducation ouverte, de l'apprentissage à distance et de l'éducation en ligne qui fédère structures d'enseignement, gouvernements et autres organisations internationales.
- ⇒ **EUniWell Open Education blog.** Dans le cadre de l'alliance européenne EUniWell, nous avons créé et coordonnons le [*EUniWell Open Education blog*](#): blog expérimental animé par un comité éditorial composé de représentants des universités de l'alliance proposant des articles en version multilingue concernant l'éducation ouverte.

- ⇒ **Réseau international UNITWIN Network.** En 2023, l'UNESCO a confié à Nantes Université, via la chaire « Ressources éducatives libres et IA », la coordination du réseau international « UNITWIN Network – Open Education » regroupant 16 institutions situées en Amérique, en Afrique, en Asie, en Océanie et en Europe qui ont pour ambition de relever les nombreux défis posés par l'ouverture et l'accès aux connaissances.
- ⇒ **Déclaration commune avec la Fabrique REL des Universités de Sherbrooke, Montréal et Laval, l'UC Louvain.** Nous avons développé un partenariat international stratégique et opérationnel pour le développement de ressources éducatives libres dans l'espace francophone de l'enseignement supérieur.

SCIENCE AVEC ET POUR LA SOCIÉTÉ :

- ⇒ **Accompagnement des chercheuses et des chercheurs.** Nous avons créé une nouvelle formation portant sur la création et la mise en œuvre d'une action de type atelier ou mini-conférence interactive (40 personnes ont été formées sur 7 sessions). Elle complète les formations et actions de sensibilisation collectives et individuelles des doctorantes et des doctorants, des chercheuses et des chercheurs existantes en matière de médiations scientifiques.
- ⇒ **Labellisation SAPS.** En 2024, Nantes Université a obtenu le label Science avec et pour la société (SAPS) attribué par le ministère de l'enseignement supérieur pour une durée de 3 ans avec le projet "Forger". Doté de 765 k€, le projet porté par l'établissement a pour objectifs de produire de la connaissance sur les dynamiques et les portées des controverses scientifiques ; expérimenter de nouvelles formes de mise en débat scientifique avec les territoires ; développer des dispositifs de discernement informationnel auprès des étudiantes et des étudiants ; former les chercheuses et les chercheurs à l'expertise publique.
- ⇒ **Développement de la programmation de l'Université Permanente (UP).**
 - **Rencontres territoriales participatives.** Depuis 2025, nous enrichissons les conférences proposées dans les antennes territoriales de l'Université permanente avec des rencontres participatives réunissant des universitaires et des experts face à un public mêlant adhérents de l'UP, lycéens, élus et/ou grand public.
 - **« Le passage des sciences : quand le doute fait avancer ».** Sur l'année universitaire 2025-2026, nous avons proposé avec les moyens du projet *Forger*, un cycle de rencontres pour interroger la façon dont le doute et la confrontation des idées font avancer la science et enrichissent le débat public, et comment l'apport des sciences a éclairé les choix de société.
- ⇒ **Chaire « Forger ».** En 2025, nous avons créé la chaire de recherche pluridisciplinaire « Forger », avec les moyens de la labellisation SAPS, dédiée aux controverses scientifiques et dont les travaux ont consisté dans un premier temps à élaborer un observatoire des controverses à l'échelle territoriale sur les questions de santé publique et d'urbanisme. La chaire documente ce qui se joue dans des problématiques de terrain, notamment identifiées par des collectifs citoyens, et déclenche une démarche de recherche.
- ⇒ **Podcast « Résonances ».** Depuis 2026, Nantes Université propose un nouveau podcast scientifique mensuel en co-production avec Euradio Nantes. Chaque mois, une

chercheuse ou un chercheur nantais revient sur ses activités de recherche, l'impact qu'elles ont (ou auront) sur notre quotidien et comment leur recherche peut parfois "résonner" avec des enjeux sociétaux actuels.

- ⇒ **Adhésion à l'association TACTISS.** En 2025, nous avons adhéré à l'association TACTISS (Territoire d'Action Culturelle Technique Industrie Sciences et Société) qui a pour objet la mise en réseau des professionnels, des bénévoles et des institutions sur la métropole nantaise pour promouvoir la culture scientifique et technique comme bien commun, pour développer les dimensions territoriale et partenariale de l'action de l'établissement.
- ⇒ **Evènement sociétal en partenariat avec le Rectorat et la Cité des congrès.** En 2025, Nantes Université a expérimenté l'organisation d'un nouvel évènement soutenu par les moyens du projet *Ouverture* sur le thème du consentement en collaboration avec le Rectorat de Nantes et la Cité des Congrès. Inédit sur le territoire, gratuit, il a réuni 1800 personnes : lycéens, étudiants, personnels de Nantes Université, de l'Education nationale, acteurs associatifs et grand public ont assisté à la diffusion d'un documentaire sur le consentement suivie d'une conférence-débat dans le cadre du programme EVARS (éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle).

7. Placer la réussite des étudiants au centre de notre action notamment en adoptant une approche par les compétences, en adaptant notre modèle de formation à leur projet et à leur rythme d'apprentissage

Cette transformation a été conduite selon une logique cohérente : rendre les parcours plus lisibles et modulaires, proposer des modalités d'accompagnement adaptées à la diversité des étudiants et soutenir les équipes dans l'évolution de leurs pratiques pédagogiques. Elle ne se limite donc pas à une juxtaposition de dispositifs, mais constitue une évolution du modèle de formation du 1^{er} cycle. Elle a permis d'inscrire durablement la transformation pédagogique dans le fonctionnement de l'établissement, en structurant des communautés de pratiques, des relais disciplinaires et une production scientifique aujourd'hui reconnue. Elle a permis de soutenir les collègues volontaires pour s'engager dans une telle démarche.

- ⇒ **Transformer les formations à l'échelle de l'établissement.** Depuis 2022, nous avons conduit une transformation profonde de la licence, où se concentrent les enjeux de réussite, autour de trois priorités : rendre les parcours plus flexibles, renforcer l'accompagnement des étudiants et faire évoluer les pratiques pédagogiques. 98 % des étudiants de licence, soit 15 400 étudiants, bénéficient d'au moins une action portée par le NCU NeptUNE. Le projet a déployé 44 actions touchant l'ensemble des 27 mentions de licence.
- ⇒ **Généraliser l'approche par compétences.** Nous avons engagé une transformation des formations par l'approche par compétences (APC). 88 % des mentions de licence sont engagées dans cette démarche, 7 licences ont achevé leur transformation complète et 172 enseignants ont été formés spécifiquement à l'APC. Cette évolution contribue à mieux expliciter les attendus des formations et à renforcer la réussite des étudiants.
- ⇒ **Faire évoluer les pratiques pédagogiques.** Nous avons fortement renforcé l'accompagnement pédagogique des équipes. Depuis 2021 :
 - 1 006 personnels ont participé à une action de sensibilisation ;
 - 659 enseignants et enseignants-chercheurs ont été impliqués ;

- La Mission Développement Pédagogique traite désormais 77 à 105 demandes d'accompagnement par an, représentant en moyenne 26 heures d'accompagnement chacune ;
 - 39 % des enseignants titulaires de licence ont participé à une action de développement pédagogique
- ⇒ **Structurer des chaires de développement pédagogique.** Nous avons créé 5 chaires de développement pédagogique, associant temps d'ingénierie, accompagnement scientifique et moyens dédiés, afin d'ancrer durablement l'innovation pédagogique dans les disciplines. En 2024-2025, leurs actions ont concerné 3 144 étudiants, 73 enseignants et ont donné lieu à 9 publications et communications scientifiques. Ces chaires constituent aujourd'hui des relais de proximité du développement pédagogique au sein des composantes et des pôles, favorisant l'appropriation des innovations pédagogiques au plus près des disciplines.
- ⇒ **Renforcer le rayonnement scientifique de la pédagogie universitaire.** Nous avons soutenu une politique ambitieuse de valorisation des travaux en pédagogie universitaire. Le portail HAL « Pédagogie Universitaire et Enseignement » rassemble désormais les productions de la communauté nantaise. En octobre 2025, il comptabilisait 21 337 consultations et 13 709 téléchargements, témoignant de la diffusion et de la visibilité croissantes de ces travaux au sein de la communauté de l'enseignement supérieur.
- ⇒ **Développer les tuteurs assistants pédagogiques.** Nous avons créé un dispositif d'assistants pédagogiques qui accompagne les équipes enseignantes dans leurs pratiques. Depuis le lancement du projet :
- 134 tuteurs assistants pédagogiques ont été recrutés ;
 - Plus de 5 000 heures d'intervention ont été réalisées ;
 - Le dispositif concerne désormais 21 % des étudiants de licence ;
 - Les enquêtes montrent que 82 % des étudiants ayant bénéficié du dispositif déclarent qu'il améliore leur compréhension, leur motivation, leur participation ou leur assiduité.
- ⇒ **Mieux accompagner les étudiants.** Nous avons généralisé les dispositifs d'accompagnement : 100 % des mentions disposent désormais d'un dispositif d'accompagnement ou de remédiation (contre 24 % en 2023) ; 2 275 contrats pédagogiques de réussite (CPRE) étaient actifs fin 2025 ; le cycle d'accompagnement concerne 56 % des étudiants de L1. Un groupe de travail sur les parcours accompagnés en Licence générale a été mis en place pour permettre de dresser le bilan de ces dispositifs et de favoriser l'échange des bonnes pratiques entre les composantes concernées.
- ⇒ **Développer des outils numériques au service des étudiants.** Nous avons développé une nouvelle génération d'outils numériques pédagogiques :
- OTOPO, outil d'auto-évaluation des compétences, compte désormais 2 243 utilisateurs, soit une progression de +585 % depuis 2021 ;
 - Un syllabus numérique (document centralisant les informations clés du cours en termes d'objectifs, d'évaluation, de ressources) accessible en ligne est en cours de déploiement pour rendre les enseignements plus lisibles avant et pendant les études ;
 - Un emploi du temps personnalisé est en cours de finalisation pour faciliter les parcours individualisés.

- OMIST (Outils Ouverts pour la promotion du Multilinguisme et de l'Inclusion dans les Supports éducaTifs) avec les moyens de NExT pour aider à la traduction et à l'interprétation. Cet ensemble d'outils open source, développé par Nantes Université et à disposition de ses établissements membres, permet de promouvoir le multilinguisme et l'inclusion dans l'enseignement en traduisant automatiquement les cours et en transcrivant les discours sous forme de bandeaux écrits projetés, facilitant l'accès aux étudiants non francophones, malentendants ou en situation de handicap.

⇒ **Améliorer la réussite étudiante.** Les premiers effets de cette politique sont désormais mesurables :

- +4 points sur les taux de réussite de la licence en 4 ans ;
- +8 points sur les taux de réussite en L1 pour les étudiants titulaires d'une mention "passable" au baccalauréat, les transformations bénéficient aux étudiants les plus vulnérables ;
- -5 points sur le taux de sorties de la L1 ce qui traduit une plus grande persévérance dans les études ;
- Progression du taux de validation d'au moins 50 % des ECTS de 71,1 % à 78,5 % (+7,4 points).
- Ces augmentations notables sont également à mettre en relations avec notre stratégie d'appel rapide des candidats sur Parcoursup. Stratégie mise en œuvre depuis 2024 et qui permet de remplir plus vite nos formations avec des candidats davantage motivés. Nantes Université est en pointe sur ce sujet au plan national.

8. Soutenir les axes santé du futur, industrie du futur et poursuivre le travail engagé pour identifier et soutenir une thématique structurante en *sciences humaines et sociales* à l'échelle de Nantes Université

⇒ **Labellisation I-site avec le projet NExT.** En 2022, nous avons confirmé la labellisation I-Site de l'établissement. La structuration du site sur deux thématiques a été confortée dans le cadre d'une feuille de route scientifique NExT adoptée en 2024 :

- La santé du futur qui implique tous les laboratoires du pôle Santé et s'organise autour de trois thématiques s'appliquant à l'ensemble des disciplines médicales : comprendre et prédire ; traiter et réparer ; réadapter et prévenir avec une singularité forte dans le domaine de l'ingénierie biomédicale.
- L'industrie du futur qui réunit près de la moitié des laboratoires du pôle Sciences et technologies ainsi que les activités de Centrale Nantes et de l'IRT Jules Verne dans une logique de collaboration recherche-industrie. Le site a choisi d'intensifier les activités autour de l'ingénierie océanique et de la fabrication innovante et décarbonée.

⇒ **Axe SHS « Faire société : identité(s) en question ».** A la suite d'un vaste travail collectif piloté par la maison des sciences sociales et des humanités (MSH), nous avons soutenu avec les moyens de NExT l'émergence d'un nouvel axe de recherche piloté par les pôles Humanités et Société. Deux appels à projets à destination de la communauté des enseignants-chercheurs et chercheurs des deux pôles ont été lancés pour soutenir des réseaux de recherche transversaux autour de thématiques pluridisciplinaires. Quatre réseaux ont été retenus et bénéficient de moyens financiers dédiés et d'un accompagnement leur permettant d'initier des actions collectives, principalement à travers l'organisation de journées d'études, d'ateliers de travail ou d'actions d'interconnaissance ou de valorisation et de diffusion vers la société civile.

9. Lutter contre toutes les discriminations et s'engager dans une démarche de labellisation égalité professionnelle femmes-hommes et diversité d'ici la fin du mandat

- ⇒ **Enquête sur l'exposition aux violences élargie aux discriminations et au racisme durant le temps des études.** Après une première enquête conduite en 2022, une seconde grande enquête a été menée en 2026 sur l'exposition aux violences élargie aux discriminations et au racisme durant le temps des études, adressée à l'ensemble des étudiantes et des étudiants de Nantes Université intégrant Centrale Nantes, l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes, l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire, les instituts de formation du CHU de Nantes et l'IRT Jules Verne. Elle a recueilli 5 500 réponses, soit 14% de participation, dont 3 000 réponses complètes qui viennent nourrir des actions ciblées.
- ⇒ **Baromètre social élargi.** En 2023, nous avons élargi le questionnaire du baromètre social aux discriminations, et aux violences sexuelles et sexistes.
- ⇒ **Campagne U-Unie.** En 2023, nous avons déployé sur les campus une grande campagne de sensibilisation contre les violences sexuelles et sexistes et le harcèlement moral ou sexuel, au travail ou sur le lieu d'études.
- ⇒ **Plan de prévention et d'action contre les violences sexuelles et sexistes (VSS).** En 2024, nous avons doté l'établissement d'un plan de prévention et d'action contre les violences sexuelles et sexistes (VSS). Il porte notamment les objectifs de réaliser des actions de formation et de sensibilisation à destination des étudiantes, des étudiants et des personnels ; d'améliorer le traitement et le suivi des situations grâce aux dispositifs de signalement existants ; d'améliorer les conditions d'études des populations LGBTQIA+ ; d'impliquer davantage les associations étudiantes sur les questions d'égalité et de lutte contre les discriminations, VSS et LGBTQIA+ phobies.
- ⇒ **Cellule d'écoute et de signalement étendue.** En 2024, nous avons étendu la cellule d'écoute et de signalement aux personnels de l'IRT Jules Verne, aux étudiantes et aux étudiants des écoles paramédicales du CHU et de l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire. Elle est accessible à toutes et tous, victimes ou témoins pour signaler des comportements ou des propos répétés, dégradants, discriminants ou humiliant. Centrale Nantes disposant également de sa propre cellule d'écoute et de signalement, des échanges de pratiques permettent de soutenir le niveau d'accompagnement à l'échelle de Nantes Université.
- ⇒ **Consultations gratuites avec des avocats spécialisés.** En 2024, nous avons signé avec Centrale Nantes, l'École nationale supérieure d'architecture, l'École des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire et l'IRT Jules Verne, une convention avec le Barreau de Nantes pour offrir aux étudiantes, étudiants et personnels des établissements de l'EPE des consultations gratuites auprès d'avocates et avocats spécialisés sur le sujet des violences sexuelles et sexistes, du racisme, de l'antisémitisme et sur toutes les formes de discrimination.
- ⇒ **Nouveau schéma directeur du handicap.** En 2024, nous avons construit un nouveau schéma directeur du handicap, pour 4 ans, qui place l'ouverture sociale, l'inclusion et l'équité au cœur de l'action de l'établissement. Constitué de 130 actions, il vise à lutter contre les stéréotypes et les préjugés persistants, qui freinent l'inclusion et l'égalité des chances pour les personnes en situation de handicap. Il a également pour ambition, d'accompagner et de maintenir dans l'emploi les agents en situation de

handicap, de prévenir les situations de désinsertion professionnelle, et de veiller à leur pleine intégration au sein des collectifs de travail.

- ⇒ **Plan d'action pour l'égalité professionnelle et la lutte contre les violences et les discriminations.** En 2025, nous avons élargi le champ d'intervention du plan égalité de l'établissement aux questions d'inclusion, de diversité, de genre, d'équité et de lutte contre toutes les formes de discrimination. Nous avons construit un nouveau plan d'actions dans une démarche collaborative impliquant les référentes égalité des pôles et les représentants des personnels siégeant au Comité Social d'Administration (CSA).
- ⇒ **Démarche collaborative de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.** En 2025, nous avons réuni tous les élus de l'établissement dans le cadre d'un congrès pour ouvrir le sujet de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Puis deux journées de débats et de concertation ont été ouvertes à l'ensemble de la communauté (personnels, étudiantes et étudiants), co-animées avec des acteurs associatifs et institutionnels pour sensibiliser, former, échanger et permettre à toutes celles et ceux qui le souhaitent de contribuer à la construction d'un plan d'actions pour l'établissement, lequel a été adopté en 2026.
- ⇒ **Partenariat avec L'Autre Cercle.** En 2026, nous avons initié un travail de conventionnement, en lien avec l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes et l'école des beaux-arts Nantes Saint-Nazaire, avec L'Autre Cercle, association nationale de référence pour l'inclusion des personnes LGBTQIA+ dans le milieu professionnel.
- ⇒ **Projet OCE-AW « e-learning et féminisation ».** Nantes Université a porté le projet OCE-AW pour développer un dispositif de formation en e-learning en faveur de la féminisation du leadership dans les métiers maritimes. Associant ressources éducatives libres, études de cas, jeux sérieux et parcours certifiants, le projet, d'un budget de 407 k€, a bénéficié d'un financement de 193 k€ du Fonds d'Intervention Maritime (FIM), complété par la Région Pays de la Loire.

10. Soutenir la diversité de la recherche et l'émergence de projets interdisciplinaires pour savoir répondre aux défis sociétaux

- ⇒ **Soutien de tous les laboratoires.** Nous avons soutenu tous les champs de recherche, sur la base de la qualité scientifique des demandes (besoins exceptionnels, soutiens RH, soutiens colloques, besoins FEI, ...). Un effort a été consenti par les unités de recherche sur le montant de leurs dotations récurrentes toujours dans une logique pluriannuelle. Un soutien budgétaire complémentaire a aussi été apporté aux deux pôles Sociétés et Humanités dès 2025, plus pertinent que le soutien indifférencié qui avait été mis en place dès 2019 à tous les laboratoires pour répondre à leurs besoins exceptionnels. Cette aide fléchée - représentant 14% du budget annuel dédié - a notamment permis de financer un AAP autour de l'axe « Faire société : identité(s) en question » pour faire émerger en deux ans 5 réseaux pluridisciplinaires dans le domaine des SHS.
- ⇒ **Chaires pluridisciplinaires.** Nous avons accompagné l'émergence de plusieurs chaires structurantes illustrant le potentiel scientifique du site et ses transversalités :
 - La **chaire « Habiter au prisme des limites planétaire »** portée par l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes en partenariat avec l'Institut d'Etudes Avancées de Nantes (IEA), l'Agence d'Urbanisme de la Région

Nantaise (AURAN) et le groupe Keran (conseil et ingénierie en aménagement du territoire), avec les moyens du projet *Ouverture*, pour repenser les approches territoriales, urbaines, et architecturales et dont les travaux nourrissent les réflexions des acteurs publics et locaux.

- La **chaire artistique internationale « Arts, sociétés et mutations contemporaines »** portée par l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire en partenariat avec l'Institut d'Etudes Avancées de Nantes (IEA), Nantes Métropole et le Lieu Unique pour favoriser les échanges entre les Nords et les Suds en reliant l'art, la recherche et les sciences humaines afin d'éclairer les mutations sociétales et environnementales contemporaines.
 - La **chaire artistique nationale et internationale « Sous le paysage »** portée par l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire en partenariat avec Fieldwork Marfa et le Voyage à Nantes pour questionner les enjeux contemporains de la figuration du paysage en croisant arts et sciences, soutenue par les moyens de NExT.
 - La **chaire d'enseignement et de recherche « Ouverture sociale dans l'enseignement supérieur »** créée avec les moyens du projet *Ouverture* pour faire progresser les connaissances sur cette question et apporter une expertise scientifique sur la réalité de l'ouverture sociale des formations et l'efficacité des dispositifs déployés par les établissements qui composent Nantes Université. Elle est portée par un collectif interdisciplinaire de 11 chercheuses et chercheurs en sociologie, sciences de l'éducation, science politique, géographie et économie. Elle concerne 6 composantes de Nantes Université et 5 laboratoires de recherche. Plusieurs projets de recherche ont fait l'objet d'un soutien de la Région Pays-de-Loire.
 - La **chaire « Forger »**. En 2025, nous avons créé la chaire de recherche pluridisciplinaire « Forger », avec les moyens de la labellisation SAPS, dédiée aux controverses scientifiques et dont les travaux ont consisté dans un premier temps à élaborer un observatoire des controverses à l'échelle territoriale particulièrement sur les questions de santé publique (pollution de l'eau, des sols) et d'urbanisme (densification, préservation, mise en place des séquences éviter, réduire, compenser). À l'image des boutiques des sciences, la chaire documente ce qui se joue dans des problématiques de terrain, notamment identifiées par des collectifs citoyens, et déclenche une démarche de recherche sur des temporalités pouvant être flash.
 - La **chaire d'enseignement et de recherche « Origine et mécanisme des discriminations »** soutenue avec les moyens du projet *Ouverture*, qui vise à faire dialoguer différentes approches théoriques et empiriques pour mieux appréhender les enjeux d'identification des discriminations, de mesure des discriminations et de lutte contre les discriminations qui se posent à la société. Elle permettra de rendre plus visibles les experts de Nantes Université sur le sujet et de faciliter leur participation au débat public local, national et international.
- ⇒ **Doctorat de création.** En 2024, nous avons créé un doctorat de création avec l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire, financé grâce au COMP (contrat d'objectifs, de moyens et de performance) signé avec l'Etat. Cette formation d'excellence encore

peu développée en France, s'adresse aux artistes porteurs de projets innovants en arts plastiques. Elle fait du processus créatif un objet de recherche, associant expérimentation artistique et réflexion critique complétées par un mémoire de recherche.

- ⇒ **Labex NExT.** Via NExT, nous avons soutenu 5 Labex (laboratoire d'excellence). L'appel à manifestation d'intérêt **Labex** (laboratoire d'excellence) lancé en octobre 2023 a permis d'identifier 19 projets. A la suite de la phase d'expertise scientifique externe, 5 des 8 projets présélectionnés ont été labellisés Labex et bénéficient d'un soutien de 8,88 M€ sur la période 2025-2029 (soit 1.776 M€ par projet) : *DHOLMEN (Development in Hemato-OncoLogy and precision nuclear MEdiciNe)* ; *IMAF (Ingénierie Manufacturière Agile du Futur)* ; *IMMUNE (Immunology Nantes Excellence)* ; *ORACLE (Offshore renewable energy ReseArch Center of excellENCE)* ; *SYSMICS (Towards Systems medicine based on multi-oMics)*. Ces Labex s'appuient sur l'ensemble des forces scientifiques structurantes du site nantais, y compris celles du CHU de Nantes et de l'INSERM dans le champ de la santé du futur et celles de Centrale Nantes dans les domaines de l'ingénierie, de l'industrie du futur et des énergies marines.
- ⇒ **Clusters de recherche intégrés.** Via NExT, nous avons soutenu via 15 Clusters de recherche intégrés (IRC). Parmi ces réseaux, l'IRC TransForMed porté avec le CHU a contribué à l'émergence du Network for Optimized Astatine labeled Radiopharmaceuticals (NOAR), qui rassemble des acteurs européens de plus de 20 pays. L'IRC Oracle positionné sur les énergies renouvelables offshore, s'appuyant notamment sur les expertises de Centrale Nantes en génie océanique et énergies marines, des pôles en sciences et technologies et sciences humaines et sociales, a permis de faire émerger un Labex porté par Centrale Nantes rassemblant 9 laboratoires (en SHS, sciences de l'ingénieur et numérique). L'IRC CARGO, porté conjointement par Centrale Nantes et Nantes Université, qui fédère 12 laboratoires et participe à la mise en place d'un programme de recherche national d'envergure sur la décarbonation du transport maritime. L'IRC Elaborating InTerdisciplinarity with SSH (ELIT) porté par le pôle Humanités vise à fédérer et à développer les relations interdisciplinaires entre les sciences humaines et sociales et les secteurs de la santé et de l'industrie. L'IRC Sysmics s'est transformé par la création et la labélisation du Labex Sysmics pour favoriser l'intégration de données issues du criblage génomique avec d'autres données (moléculaires, biologiques et cliniques), pour le développement de nouvelles approches biomédicales.

11. Favoriser la mixité sociale en s'impliquant fortement dans l'orientation des lycéens

- ⇒ **Présence renforcée dans les salons d'orientation.** Nous avons renforcé notre présence sur les salons d'orientation organisés sur notre territoire (Nantes, La Roche-sur-Yon, Saint-Nazaire et Châteaubriant) pour une plus grande proximité et visibilité de notre offre de formation notamment face à celle présentée par les établissements privés. Nantes Université a également intégré les COPIL des salons pour peser sur les choix d'implantation des stands et de programmation des conférences.
- ⇒ **Renforcement de l'information à destination des familles et des enseignants du secondaire.** Nous avons déployé de nouveaux dispositifs en direction des lycéens et de leurs familles : organisation d'une semaine de webinaires pour présenter notre offre de formation aux lycéens filière par filière (une quarantaine de lycéens participants) ; webinaire ouvert à tous sur « Tout savoir sur Parcoursup pour entrer à Nantes Université » pour apporter des informations sur les critères d'entrée dans nos formations et les filières en tension.

- ⇒ **Refonte du site lycéens.** En 2024, avons renouvelé toutes les fiches de présentation de nos formations qui sont distribuées au public sur les salons d'orientation et accessibles sur le site. Grâce à une infographie claire, ces fiches mettent en avant les points forts de notre offre de formation. Les travaux de refonte du site lycéens pour une meilleure accessibilité de l'information seront amorcés à la fin de l'année 2026 et se poursuivront en 2027.
- ⇒ **Feuille de route ouverture sociale.** En 2024, le CA a adopté une feuille de route ouverture sociale qui porte une approche large de la diversité sociale et un plan d'actions construit en 4 axes :
- Favoriser la projection des élèves du secondaire vers les études supérieures
 - Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur
 - Favoriser la réussite des étudiants dans leur diversité
 - Produire des connaissances et de l'expertise sur l'ouverture sociale dans le supérieur
- ⇒ **Montée en puissance des cordées de la réussite.** Nous avons musclé les dispositifs permettant à des élèves scolarisés dans des collèges et lycées moins favorisés de notre territoire (que ce soit en zone urbaine ou rurale) de découvrir concrètement nos campus, nos formations, d'échanger avec nos étudiants et de participer à des dispositifs pédagogiques relevant de la culture scientifique et technique. Nantes Université pilote 3 cordées de la réussite : « Ouvrir les possibles ! », « Objectif IUT » et « Oser Santé ». 35 établissements scolaires pour 365 collégiens et 410 lycéens ont participé à nos cordées en 2025-2026.
- **Cordée « Ouvrir les possibles ! » reconfigurée.** Nous avons reconfiguré la cordée généraliste « Ouvrir les possibles ! » pour renforcer la proximité entre l'établissement et l'ensemble de son territoire en élargissant les établissements scolaires concernés dans le 44 et le 85. Les moyens du projet *Ouverture* ont également permis de renforcer la relation Université-Lycées en Vendée.
 - **Cordée « Objectif IUT » enrichie.** Nous avons enrichi la cordée « Objectif IUT » en collaboration avec les 3 IUT de Nantes, grâce aux moyens du projet *Ouverture*, avec des actions de culture scientifique et technique déployées par l'IUT de Nantes et l'UFR Sciences, à destination des collégiens et lycéens du territoire.
 - **Nouvelle cordée « Etudes de santé » (Oser Santé).** Nous avons créé une nouvelle cordée « Etudes de santé » avec le CHU, les Facultés de Santé, l'UFR STAPS, le pôle Santé et en partenariat avec le groupement hospitalier de Vendée et l'IFPS de Saint-Nazaire, pour lutter contre les inégalités d'accès aux filières médicales et paramédicales. 48 actions ont été déployées auprès de 13 collèges et 5 lycées du 44 et du 85 principalement dans les secteurs éloignés de la métropole nantaise : des terrains de stage, des temps d'immersion, des rencontres avec des étudiants, des interventions dans les forums des métiers et d'orientation...
- ⇒ **Chaire « Ouverture sociale dans l'enseignement supérieur ».** En 2025, nous avons créé une chaire pluridisciplinaire d'enseignement et de recherche « Ouverture sociale dans l'enseignement supérieur », grâce aux moyens du projet *Ouverture* pour faire progresser les connaissances sur cette question et apporter une expertise scientifique sur la réalité de l'ouverture sociale des formations et l'efficacité des dispositifs déployés par les établissements qui composent Nantes Université. Elle est portée par un collectif interdisciplinaire de 11 chercheuses et chercheurs en sociologie, sciences

de l'éducation, science politique, géographie et économie. Elle concerne 6 composantes de Nantes Université et 5 laboratoires de recherche. Plusieurs projets de recherche ont fait l'objet d'un soutien de la Région Pays-de-Loire.

- ⇒ **Service données-enquêtes renforcé.** Nous avons renforcé le service données-enquêtes de l'établissement, avec les moyens du projet *Ouverture*, pour enrichir la connaissance de notre public étudiant (origines socio-économiques, distance entre lieux d'étude et lieux de résidence, conditions matérielles d'études). Une étude sur l'origine géographique des étudiants entrant en master a été menée et d'autres mesures sont en cours, comme celle de l'origine sociale des étudiants inscrits à Nantes Université (via la PCS des parents), et le calcul de deux indices (l'indice de vulnérabilité des étudiants et l'indice de ségrégation sociale au sein de l'établissement).

12. Mesurer l'impact environnemental de nos activités et en poursuivre la réduction : baisse des consommations énergétiques, approche numérique responsable, rénovation des bâtiments...

- ⇒ **Plan de sobriété énergétique.** En 2022, nous avons élaboré un plan de sobriété énergétique fixant l'objectif de réduire de 10% les consommations énergétiques de l'établissement d'ici à 2024. 50 mesures concrètes et mesurables composent ce plan qui décline 9 thématiques : sensibilisation et formation ; gestion du parc immobilier ; chauffage et ventilation ; éclairage : usage informatique ; mobilité ; achat ; activités de recherche et équipements de formation ; mesures pour donner à voir notre impact.
- ⇒ **Premier bilan de gaz à effet de serre.** En 2024, nous avons réalisé le premier bilan de gaz à effet de serre (GES) de l'établissement en utilisant la méthode bilan Carbone® qui prend en compte à la fois, les émissions directes (ex : consommation de gaz) et indirectes (achats/déplacements) liées à son fonctionnement ou à ses investissements. La réalisation de ce bilan avec les ressources internes a participé d'une montée en compétences des personnels, des étudiantes et des étudiants contributeurs.
- ⇒ **Plan de mobilité.** En 2024, nous avons élaboré un plan de mobilité pour décarboner et optimiser les déplacements professionnels des personnels, construit en 4 axes : la mobilité vers son site universitaire de travail ou d'études (trajets « domicile travail » et « domicile-études ») ; la mobilité entre les sites universitaires (des personnes et des marchandises) ; la mobilité « sortante » des personnels de Nantes Université employeur qui sera traduite dans une politique « Missions responsables de Nantes Université » ; la mobilité « entrante » des visiteurs de Nantes Université, qu'il s'agisse de ses partenaires ou de fournisseurs/prestataires.
- ⇒ **Politique achats responsables.** En 2024, nous avons doté l'établissement d'une politique d'achats responsables posant la ligne directrice d'une commande publique écologique, sociale, efficiente et exemplaire. Nous suivons désormais la part de marchés notifiés intégrant des considérations environnementales, des considérations sociales (partenariat avec le réseau économique des ESAT, accompagnement par Nantes Métropole pour la mise en œuvre des clauses d'insertion sociale). Nous mobilisons la plateforme régionale des achats, développons des groupements de commande avec l'INSERM et avons conventionné en interne avec les établissements-composante pour accentuer le groupement de commande. Notre politique intègre également un volet déontologique (systématisation de la déclaration d'honneur de l'absence de lien d'intérêt pour les marchés sans publicité ; développement de la sensibilisation et de la prévention au risque d'atteinte à la probité dans la passation des marchés).

- ⇒ **Economie circulaire.** Nous avons structuré l'action de Nantes Université en matière d'économie circulaire en prenant appui sur un diagnostic croisant volumes d'achats, émissions de gaz à effet de serre et obligations réglementaires qui a permis d'identifier les segments d'achats où se situent les marges de manœuvre de l'établissement en matière de réemploi interne ou de mutualisation. Dans cette dynamique, ont été développés sur les campus : des ateliers nomades de réparation de vélos, des solutions d'échanges/dons/prêts de biens et de service, des ateliers de réparation de petits équipements numériques. Une réflexion approfondie a également été engagée sur la récupération des mobiliers en fonction de leur état pour permettre leur réutilisation dans les nouveaux projets d'aménagement et d'immobilier.
- ⇒ **Schéma directeur du numérique responsable.** En 2024, nous avons élaboré un schéma directeur du numérique responsable pour décliner les orientations en matière de numérique social, écologique et éthique en 45 actions. Il porte des enjeux de :
- Accessibilité et inclusion pour assurer l'accessibilité des outils et des contenus numériques et l'égalité d'accès à la technologie (dématérialisation des process, création de nouveaux outils pour faciliter le suivi des enseignements, mise en place de nouveaux services facilitant la mise en relation des étudiants...) ;
 - Réduction de l'impact environnemental pour diminuer la consommation énergétique et promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables (réutilisation, recyclage et valorisation des équipements numériques, sensibilisation des étudiants et des personnels aux comportements numériques responsables...) ;
 - Sécurité des données pour renforcer la protection des services numériques, permettant l'usage confiant des données (sécurisation des accès, renforcement du niveau de sécurité, protection des données de recherche, plan de cybersécurité commun aux établissements membres...) ;
 - Formation au numérique avec un objectif de 75 % des personnels détenteurs du passeport numérique en 2026, et de 75 % de la communauté étudiante en licence certifiés Pix).
- ⇒ **Sensibilisation à l'empreinte numérique.** Depuis 2024, des actions sont menées auprès des personnels, des étudiantes et des étudiants (Fresques du numérique, batailles de l'IA), ainsi que des actions ponctuelles (Digital Cleanup Day, Festival de Rentrée) pour sensibiliser sur l'empreinte du numérique, l'impact du stockage, l'importance de la durée de vie des matériels et de la réparation.
- ⇒ **Passage à la softphonie.** Nous avons généralisé le passage à la softphonie (technologie de communication utilisant internet pour passer des appels vocaux) pour les numéros de téléphone fixes permettant de supprimer les téléphones physiques.
- ⇒ **Schéma directeur DDRSE.** En 2025, Nantes Université s'est doté d'un schéma directeur Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Environnementale (DDRSE) pour la période 2025 – 2030 qui porte 43 actions pour renforcer l'engagement et la robustesse de l'établissement en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable définis par l'ONU. Il engage notamment à renforcer la formation des personnels et des étudiants aux enjeux de la transition écologique ; de développer des ressources éducatives libres ; de promouvoir une recherche scientifique plus responsable ; de réduire l'empreinte carbone des campus ; de développer l'économie circulaire ; de mieux protéger la biodiversité sur les campus ; de promouvoir une alimentation responsable sur les campus...

13. Faciliter l'insertion professionnelle des étudiants en développant l'alternance et en tenant compte des besoins des collectivités et des acteurs socio-économiques

- ⇒ **L'apprentissage comme levier d'insertion et de diversité.** Ces dernières années, nous avons accompagné la progression de l'apprentissage permise par un contexte financier favorable, un besoin du monde socio-économique, et une attente des étudiantes et des étudiants. Entre 2020 et 2026, le nombre d'apprentis est passé d'environ 1 130 à plus de 2 500, soit plus qu'un doublement des effectifs en quelques années. Plus de 100 diplômes sont aujourd'hui accessibles en apprentissage. Les projets engagés avec l'école supérieure des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire et l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes témoignent de notre capacité à élargir le champ de l'apprentissage à de nouveaux domaines.
- ⇒ **Accompagnement des étudiants dans la construction de leur projet professionnel.** Le guide de construction de l'offre de formation en master 2022-2028 a posé la généralisation des stages obligatoires en master, accompagnée d'un module de préparation à l'insertion professionnelle. En Licence, un module devant permettre l'acquisition par les étudiants des compétences à s'orienter a également été posé comme obligatoire. Le SUIO a accompagné les composantes dont les maquettes de formation ne prévoyaient pas ce type d'élément.
- ⇒ **Qualité et professionnalisation des parcours.** Le développement quantitatif de l'apprentissage s'est accompagné d'un renforcement des règles de suivi et d'encadrement, afin de sécuriser les parcours et de préserver la qualité académique des formations. Les formations en apprentissage affichent un taux de réussite aux examens de 97 %, un taux d'insertion de 84 % et un taux de rupture de 4,3 %. Plus largement, le guide de construction de l'offre de master 2022-2028 a généralisé les stages obligatoires et prévu un module de préparation à l'insertion professionnelle ; en licence, un enseignement consacré aux compétences à s'orienter a également été rendu obligatoire.

14. Déployer la politique d'innovation à l'échelle de Nantes Université en renforçant les partenariats avec le monde socio-économique, en soutenant l'innovation ouverte et l'entrepreneuriat et en déployant l'équivalent des congés pour recherche ou conversion thématique (CRCT) pour des activités d'innovation

- ⇒ **Congé d'innovation.** Nous avons engagé une politique visant à reconnaître l'innovation et la valorisation de la recherche comme des missions à part entière, et à favoriser l'engagement des personnels. Expérimenté dès 2023 au sein des pôles de Nantes Université pour libérer du temps dédié aux projets de maturation, de transfert et de création d'entreprise issus de la recherche, le congé d'innovation a été élargi à d'autres établissements du site, notamment au CHU. Depuis 2023, 18 projets ont bénéficié d'un congé d'innovation dont 3 au CHU rebaptisés « temps protégé d'innovation ».
- ⇒ **PUI Nantes Université.** En 2023, Nantes Université a obtenu le label PUI (pôle universitaire d'innovation) en tant que cheffe de file d'un consortium réunissant 17 établissements clés de l'écosystème d'innovation de Loire-Atlantique et de Vendée. Doté d'un budget de 6,2 millions d'euros pour 4 ans, le PUI nantais vise à accélérer l'utilisation des résultats de la recherche au service du développement économique et des enjeux sociétaux dans les filières santé, industrie, numérique, sciences humaines et sociales, énergie-mer-environnement.

Il mobilise un réseau de plus de 100 référentes et référents « valorisation » représentant l'ensemble des laboratoires du site.

- ⇒ **Projets Innovez.** Nous avons soutenu la dynamique partenariale à travers des dispositifs incitatifs, tels que l'appel à projets *Innovez* de NExT qui vise à encourager notamment des projets collaboratifs et interdisciplinaires, en lien avec des partenaires socio-économiques, et à accélérer l'émergence d'innovations répondant aux enjeux scientifiques, économiques et sociétaux. Les 3 vagues d'*Innovez* (2024, 2025, 2026) ont permis de financer 57 projets et 71 recrutements pour un budget de 6,38 M€. Près d'une entreprise sur deux impliquée sur les projets est située en Pays de la Loire.
- ⇒ **Contrats avec les entreprises.** Accompagné la signature, entre 2022 et 2025, de 385 contrats de recherche avec une entreprise pour un montant global de 89,54 M€ ; 1797 prestations avec une entreprise pour un montant global de 49,2 M€.
- ⇒ **Innovation ouverte.** Nous sommes allés chercher des moyens dans le cadre du projet *Ouverture* pour soutenir notre démarche d'ouverture des processus d'innovation à la société civile, la pluridisciplinarité académique et le développement de démarches d'expérimentation usager. La mise en œuvre de collectifs d'innovation ouverte, associant chercheuses et chercheurs, étudiantes et étudiants, entreprises, collectivités et citoyens autour de défis territoriaux, vise à faire émerger des solutions innovantes, durables et répliquables, intégrant les dimensions technologiques, économiques, sociétales et environnementales.
En 2025, nous avons lancé un collectif d'innovation ouverte sur le sujet majeur de la gestion durable de l'eau et plusieurs autres thématiques sont en discussion, autour de l'alimentation-santé ou la réutilisation des matériaux.
- ⇒ **Innovation en SHS.** Nous avons intégré au PUI une filière d'innovation dédiée. En 2026, nous avons organisé une matinée de rencontres sur le campus du Tertre, avec les pôles Sociétés et Humanités, consacrée à la valorisation des innovations portées ou codéveloppées par les sciences humaines et sociales. Le cahier des charges de l'AAP *Innovez* de NExT a été reformulé afin de recueillir davantage de propositions émanant des sciences humaines et sociales. L'institut Carnot, adossé au PUI Nantes Université, intègre nos unités de recherche en SHS qui pourront bénéficier de ressourcements scientifiques.

15. Redéfinir les modes d'attribution des moyens en limitant le recours aux appels à projets internes et en garantissant transparence et équité

- ⇒ **Dotations des laboratoires.** Les laboratoires bénéficient d'une planification pluriannuelle de leurs dotations récurrentes sur la durée du contrat sexennal. Cette dotation est proportionnelle aux ETP recherche de l'unité. Des besoins prioritaires entrant dans la stratégie de l'établissement, ou exceptionnels, sont soutenus dans le cadre d'appels d'offres spécifiques ou de demandes directes. La répartition des contrats doctoraux est également assurée de manière pluriannuelle depuis 2024 entre les unités de recherche, selon le nombre de HDR, avec une planification sécurisée jusqu'en 2027. Cette méthode, transparente et équilibrée, s'adapte aux priorités scientifiques des unités et renforce leur autonomie en facilitant la recherche de cofinancements et la planification des projets.

⇒ **Répartition des moyens internes.** Nous avons engagé un travail de redéfinition des modes d'attribution des moyens internes pour garantir transparence, équité et soutenabilité :

- **Répartition de la dotation ressources humaines.** Nous avons caractérisé et objectivé les taux d'encadrement des étudiantes et des étudiants afin de mobiliser ces données dans le pilotage de l'établissement et la révision des effectifs.

En 2023 nous avons publié le taux d'encadrement (nombre d'étudiantes et étudiants par équivalent temps plein) par composante et par pôle, et montré que l'établissement avait un taux d'encadrement moyen de 19,4 étudiantes et étudiants par ETPT avec des disparités importantes.

Les composantes ont été classées en 4 catégories et l'établissement a accompagné les composantes ayant les taux d'encadrement les plus faibles. Cet accompagnement s'est concrétisé par la publication de 4 postes supplémentaires en psychologie, en droit et en STAPS. En raison du contexte budgétaire contraint de l'établissement, ce soutien n'a pas pu être renouvelé. Ces taux d'encadrement sont désormais des données de pilotage pour construire les arbitrages sur la répartition des emplois à publier entre les pôles. Les taux d'encadrement ont été actualisés en 2024 et montre que la situation des composantes présentant les taux d'encadrement les plus faibles s'est améliorée. En 2026, le taux d'encadrement moyen est de 18 étudiants / ETPT.

- **Répartition de la dotation pour charge d'enseignement.** En 2022, un modèle fondé sur les recettes de l'apprentissage a été débattu puis écarté pour tenir compte des remarques formulées par les composantes les plus concernées par ces formations ouvertes à l'apprentissage. En 2024, un nouveau modèle a été élaboré visant à établir une répartition de la dotation en charges d'enseignement plus transparente, équitable et soutenable selon quatre principes :

- Les effectifs étudiants à encadrer et à former : le modèle prend en compte le nombre réel d'étudiants inscrits, reflet de la charge pédagogique effective pour chaque composante.
- Les pratiques et modalités pédagogiques : en introduisant les ratios H/e (heures par étudiant), le modèle prend en compte les conditions concrètes d'encadrement pédagogique et reconnaît la diversité des pratiques.
- L'architecture des formations : toutes les formations accréditées sont prises en compte, y compris celles ouvertes sous seuils, afin de refléter la réalité de l'offre de formation.
- Le potentiel enseignant disponible : le calcul intègre le potentiel net des enseignants et enseignants-chercheurs, garantissant que la dotation soit ajustée aux ressources humaines réelles des composantes.

Il articule besoins pédagogiques (étudiants, encadrement, organisation des formations) et ressources disponibles (enseignants et dotations), dans une logique de pilotage stratégique et de soutenabilité. Il a été mis en place dans le cadre du budget 2026.

- **Taux de reversement des ressources propres.** Nous avons fait évoluer le taux de reversement aux composantes des moyens générés par les formations payantes pour permettre l'équilibre financier de chacune des formations et poursuivre la politique de l'établissement en matière de ressources humaines

(revalorisation BIATSS, lutte contre la diminution des emplois titulaires, engagements de répartir plus équitablement les moyens...). En 2023, nous avons diminué les reversements vers les composantes de 85% à 65% sur trois exercices budgétaires. Le budget 2024 a ainsi été élaboré avec un taux de reversement de 75%. Après des échanges avec les directeurs de composantes, il a été décidé que les reversements des budgets 2025 et 2026 (dernier exercice budgétaire du mandat en cours) seraient de 70%. Si ce taux n'est pas suffisant pour avoir un modèle équilibré dans une approche aux coûts complets, il permet de maintenir une dynamique pour poursuivre le déploiement de l'alternance.

- ⇒ **Cartographie des activités des personnels BIATSS.** Nous avons répertorié 54 activités et interrogé l'ensemble des responsables de composante, de laboratoire et de service sur la répartition de ces activités dans le travail de leurs agents. Cette cartographie a été partagée avec l'ensemble des responsables de l'établissement et a permis de poser un diagnostic activité par activité. L'ensemble des responsables peut désormais s'en emparer afin de mieux caractériser les besoins dans le cadre de la révision des effectifs.

16. Poursuivre le déploiement de l'université européenne EUniWell et de partenariats stratégiques internationaux en soutenant la mobilité des étudiants et des personnels, en amplifiant l'internationalisation des formations, en accentuant l'aide multilingue et l'aide à la traduction

- ⇒ **EUniWell comme levier d'ouverture européenne.** EUniWell est devenue le principal levier d'ouverture européenne de Nantes Université. L'alliance a été élargie à 12 universités partenaires entre 2020 et 2026, et a permis le développement de nouvelles formes de mobilité pour les personnels et les étudiants, d'un catalogue européen de formations, de coopérations scientifiques renforcées. Elle a également favorisé le déploiement d'outils numériques communs (LMS européen, catalogue de cours), de nouvelles pratiques pédagogiques (enseignement collaboratif, ressources éducatives libres, hybridation de formations) et administratives, ainsi que l'émergence d'une culture européenne partagée.
- **Coopérations internationales et mobilités en formation.** Nous avons amplifié les coopérations internationales de Nantes Université. Les mobilités sortantes vers les partenaires de l'alliance EUniWell ont été multipliées par dix (passant de 7 mobilités en 2022 à 70 mobilités en 2025) pour des séjours d'études d'un semestre ou d'un an. Les mobilités entrantes ont été multipliées par quatre (passant de 4 mobilités en 2022 à 16/an en 2025).
 - **Catalogue de cours commun EUniWell.** Nous avons créé, avec les universités membres, un catalogue de cours commun qui repose sur deux formats principaux : des mobilités intensives courtes, le plus souvent sous forme de Blended Intensive Programmes (BIP), et des cours en ligne, synchrones ou asynchrones. Le nombre de cours proposés est passé de 58 en 2024-2025 à 84 en 2025-2026. Dans le même temps, les candidatures étudiantes ont doublé, passant d'environ 1 400 à 2 800. Plus de 500 participations ont été enregistrées dès la première année. L'objectif est de permettre aux étudiantes et aux étudiants d'intégrer ces cours dans leur diplôme. Une expérimentation est en cours pour reconnaître ces enseignements au sein du bloc

complémentaire de 42 ECTS mis en place dans les licences via le projet Nouveaux cursus universitaires (NCU) de Nantes Université.

- **Reconnaissance dans les cursus et doubles diplômes.** Nantes Université a engagé l'intégration des enseignements EUniWell dans les maquettes, notamment par une expérimentation dans le bloc complémentaire de licence. Cinq doubles diplômes sont en préparation pour la rentrée 2027 : ENCORE dans le champ des écosystèmes et de la bio-production marine avec l'Université de Cologne ; IEBSSD dans le domaine de l'énergie et des systèmes biosourcés avec l'Université de Linnaeus ; un double diplôme en sciences du langage et multilinguisme avec l'Université de Constance ; SUSBUS en licence de gestion avec l'Université de Florence ; et SPORTEX dans le champ des sciences du mouvement et de la santé avec l'Université de Constance.
- **Formations doctorales EUniWell.** Nous avons développé, avec les membres de l'alliance, des modules de formations pour les doctorantes et les doctorants, en distanciel, mais aussi dans le cadre de *Blended Intensive Programmes* qui font venir à Nantes des étudiantes et des étudiants de toute l'alliance.
- **Formation des personnels.** Nous avons, avec les universités membres d'EUniWell, organisé des semaines de formation (staff weeks) et d'échanges entre les personnels des universités de l'alliance pour partager des bonnes pratiques, réseauter et travailler sur des thèmes comme l'inclusion, la diversité, la communication interculturelle, le bien-être ou l'internationalisation.
- **Evènements EUniWell.** Plus de 100 événements ont été organisés dans le cadre de l'alliance, dont 18 à Nantes, engendrant des mobilités courtes d'étudiantes, d'étudiants et de personnels. Les *EUniWell Partner Days* annuels, lancés en 2026 (Nantes Université est à l'initiative de ce format), permettent de valoriser les formations des composantes et les campus. 4 partenaires ont été accueillis en 2026, 3 autres le seront en 2027.
- **Dynamique multilingue.** Nous avons renforcé la dynamique multilingue en développant, pour les personnels, les étudiantes et les étudiants, des formations sur l'interculturalité et le multilinguisme, des coopérations entre centres de langues, des projets de recherche transnationaux, et une culture inclusive qui valorise la diversité linguistique.
- **Promotion de la recherche au sein de l'alliance :** EUniWell mobilise plusieurs dispositifs destinés à stimuler les collaborations et à faire émerger de nouveaux projets conjoints: fonds d'amorçage pour réseaux de recherche (Seed Funding call bi-annuel), financement de chercheurs (Champion's scheme), séminaires avec financement de mobilité à destinations des jeunes chercheurs (Center of Advanced Studies). Les chercheurs, enseignants chercheurs, personnels ou étudiants de Nantes Université sont impliqués dans plus de 50 projets collaboratifs avec des partenaires de l'alliance.
- **Mise en réseau** au sein d'EUniWell qui a permis l'émergence de projets structurants, associant plusieurs partenaires de l'alliance et financés par

Erasmus+ dont Nantes Université est pilote (EMBRACE, projet sur la santé mentale étudiante impliquant notamment l'UFR de psychologie ; EU-GaNoM, pour renforcer l'expertise en financements européens par le développement de formations et de ressources numériques)

- **Effets également visibles sur la vie de campus**, à travers le co-financement de cocons de sieste, de mobilier de détente (hamacs, rocking-chairs, canapés, fauteuils), de mobilier actif (bureaux modulables, bureaux-vélos), du renouvellement du mobilier du pôle étudiant, de bacs à tri sélectifs (demandés de longue date par les étudiants), d'ateliers de médiation animale, d'ateliers créatifs, d'actions d'engagement étudiant.

⇒ **Renforcement de la présence de Nantes Université à Bruxelles.** Nous avons :

- Adhéré au bureau de la Région des Pays de la Loire (qui a fermé en 2025)
- Adhéré à La Maison Irène et Frédéric Joliot-Curie, via France Universités, qui associe des opérateurs français de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation désireux de mutualiser leurs moyens et de coordonner leur action auprès des institutions européennes ou d'autres réseaux européens présents à Bruxelles
- Co-organisé un événement au Parlement européen sur la décarbonation du transport maritime. En mai 2025, une délégation de Nantes Université s'est rendue en Belgique et aux Pays-Bas dans le cadre de la mission *TRAINSitions*, un voyage d'étude européen organisé par Nantes Saint-Nazaire Développement. Trois villes emblématiques - Bruxelles, Liège et Rotterdam - ont servi de terrain de découverte et d'inspiration pour cette initiative bas carbone tournée vers les transitions environnementales, économiques et sociétales. Dans ce cadre, Nantes Université a co-organisé au Parlement européen une conférence de haut niveau consacrée à la décarbonation du transport maritime qui s'est déroulée devant une centaine de participantes et participants représentant les institutions européennes et le monde académique. Cet événement a mis en lumière l'expertise interdisciplinaire nantaise, particulièrement à travers le cluster de recherche CARGO soutenu par NExT s'appuyant sur les compétences de Centrale Nantes et de Nantes Université sur les enjeux maritimes, énergétiques et industriels.

⇒ **Participation aux discussions et aux travaux de l'EUA (*European University Association*)** pour promouvoir les valeurs universitaires et contribuer à la construction des politiques européennes d'enseignement supérieur et de recherche. Depuis 2024, Christophe Binetruy, professeur à Centrale Nantes et vice-président délégué à l'entrepreneuriat de Nantes Université est membre du groupe d'experts « innovation », positionnant Nantes Université dans le dialogue stratégique.

⇒ **Partenariats stratégiques internationaux.** Nous avons recentré la politique de partenariats internationaux de Nantes Université sur des coopérations stratégiques à fort impact en formation, recherche et innovation :

- **Avec l'Institute of Indian Technology de Madras (Inde).** L'accord initial porté par Centrale Nantes avec l'IIT Madras a été élargi au pôle Sciences et technologie dans le cadre du cursus master-doctorat Smart Computing, illustrant la capacité de Nantes Université à s'appuyer sur les coopérations internationales initiées par ses établissements membres. Pour cela, le projet

NExT et l'IIT Madras cofinancent un programme de soutien au diplôme conjoint de doctorat dans le domaine de l'ingénierie.

- **Avec l'Université de Montréal (UDEM)** : Le renouvellement des accords avec Centrale Nantes et avec Nantes Université illustre la structuration progressive de partenariats internationaux à l'échelle du site. Les collaborations scientifiques et pédagogiques se sont intensifiées notamment dans le cadre d'Ecoles d'été communes entre le Centre Jean Monnet et l'UDEM en 2023 à Montréal et en 2025 à Nantes.
- **Avec un écosystème québécois élargi** : Nantes Université compte 10 établissements partenaires au Québec. Plus de 100 étudiants sortants avaient prévu un départ en mobilité d'études vers le Québec en 2024-25. Signature d'un accord en 2026 entre l'école supérieure des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire et la Faculté des Arts de l'UQÀM (Université du Québec à Montréal) à la suite de deux délégations organisées par Nantes Université en 2024 et 2025. Signature en 2024 d'un accord structurant entre l'Institut de Cardiologie de Montréal, le CHU, l'Inserm, les pôles Santé et Sciences et technologies.

⇒ **Renforcement du soutien aux pôles et aux composantes.** Nous avons renforcé l'accompagnement des pôles et des composantes afin de soutenir le développement de leurs partenariats internationaux, de leurs projets de coopération et de leur stratégie d'internationalisation. Cette démarche s'est traduite par la mise à disposition d'outils et de procédures partagés (fiches-accords types, kits de communication pour les personnels en mobilité), par un appui à la promotion internationale des formations (salons, actions de communication), ainsi que par l'animation régulière de réseaux d'échanges avec les composantes et les pôles sur les partenariats, les appels à projets et les dispositifs d'internationalisation des formations (BIP, COIL, doubles diplômes, etc.).

⇒ **Salons internationaux.** Depuis 2023, grâce aux fonds NExT, nous avons renforcé la participation de Nantes Université aux salons internationaux : EAIE (European Association for International Education) qui réunit les universités et les écoles du monde entier dans les grandes villes européennes ; NAFSA (National Association of Foreign Student Advisers) qui est l'un des plus grands événements mondiaux dédiés à l'internationalisation des universités organisé chaque année aux Etats-Unis, *Choose France Tour India*, Journées ESR France-Brésil et France-Corée. Entre 2023 et 2026, ces participations ont contribué à la conclusion de 34 nouveaux accords et à l'élargissement de 107 accords existants au profit des composantes, à 118 rendez-vous avec de nouveaux partenaires potentiels (dont 13 accords signés ou en cours à l'issue de l'EAIE 2025) ainsi qu'au renforcement du partenariat avec le réseau ISEP qui a permis d'augmenter de 54 % le nombre de semestres de mobilité pour nos étudiants.

⇒ **Internationalisation des formations.** Nous avons renforcé l'offre de formation européenne et internationale en augmentant la part des masters internationaux, passée de 21 % à 34 % entre 2022 et 2025, en développant des diplômes conjoints, des doubles diplômes et des cursus bi-diplômants (+28 % entre 2021 et 2026), et en consolidant les programmes Erasmus Mundus (de 1 à 3 entre 2021 et 2025). Cette dynamique a été soutenue par EUniWell : le catalogue de cours en ligne proposait 142 formations en 2025-2026 (plus de 500 participations), des formations en anglais, de nouvelles formes d'enseignement collaboratif ont été construites, 5 doubles diplômes sont en cours de développement.

⇒ **Francophonie.** Nantes Université a investi l'espace francophone

- **AUF.** Nous avons participé aux actions de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) qui permet d'inscrire l'établissement dans un réseau mondial reconnu.
 - **Afrique.** Nous avons renforcé les coopérations avec plusieurs établissements africains (Bénin, Sénégal, Sénégal/UCAD), et participé au Salon des études organisé au Nigeria par la Commission européenne.
 - **Ranacless.** En partenariat avec la Ville de Nantes, nous avons accueilli en 2025 la 32e édition du congrès Ranacless (Réseau National des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur) qui fédère les centres de langues des universités et grandes écoles françaises et œuvre pour le développement et la valorisation de l'enseignement des langues, la diffusion des innovations pédagogiques et le renforcement des coopérations entre établissements.
- ⇒ **Multilinguisme.** Nous avons déployé le dispositif OMIST (Outils Ouverts pour la promotion du Multilinguisme et de l'Inclusion dans les Supports éducaTifs) avec les moyens de NExT pour aider à la traduction et à l'interprétation. Cet ensemble d'outils open source, développé par Nantes Université et à disposition de ses établissements membres, permet de promouvoir le multilinguisme et l'inclusion dans l'enseignement en traduisant automatiquement les cours et en transcrivant les discours sous forme de bandeaux écrits projetés, facilitant l'accès aux étudiants non francophones, malentendants ou en situation de handicap. Le dispositif OMIST facilite les échanges multilingues, permet aux étudiants et aux enseignants de travailler dans la langue de leur choix, et constitue un levier concret d'internationalisation.
- ⇒ **Système de jumelage construit avec l'Université de Lorraine.** Nantes Université a lancé la co-construction d'un système de jumelage avec l'Université de Lorraine, soutenu par le projet NExT, pour mettre en relation des étudiantes, des étudiants et des personnels d'universités étrangères avec des étudiantes, des étudiants et des personnels de Nantes Université afin de préparer une mobilité vers Nantes ou de créer un lien. Ce système comprendra des briques pédagogiques, notamment sous forme de ressources éducatives libres (REL) en français langue étrangère. Il a peut-être élargi aux établissements membres de Nantes Université qui le souhaitent.

17. Élaborer un schéma directeur de la qualité de vie étudiante et de campus à l'échelle de Nantes Université *corrélant bien-être, santé, sport, culture, sentiment d'appartenance, réussite étudiante et réussite professionnelle, lutte contre la précarité...*

- ⇒ **Schéma SDVEC.** En 2023, nous avons doté l'établissement d'un schéma directeur de la vie étudiante et de campus (SDVEC) commun aux 4 pôles articulé avec les documents équivalents des établissements composante. Il comporte 3 axes : favoriser le bien-être ; créer les conditions de bien vivre ensemble ; faciliter et valoriser l'engagement, et 4 impératifs : l'équité d'accès sur de multiples campus dans 3 villes ; la proximité de l'offre de service ; la simplicité des procédures ; la qualité de service.
- **Axe 1 – Favoriser le bien-être.** Nous avons réalisé plusieurs actions phares, et d'autres sont bien engagées (ouverture d'une antenne santé à Saint-Nazaire ; schéma directeur du handicap validé ; ouverture de plusieurs antennes BOBUN)
 - **Axe 2 – Créer les conditions de bien vivre ensemble.** Certaines actions rencontrent un vrai succès (4^e édition du Festival de rentrée ; aménagements en bibliothèques universitaires ; Olympiades), tandis que d'autres progressent plus modérément (déploiement des lieux-ressources « REPÈRES » ; rénovation des infrastructures sportives universitaires).

- Axe 3 – Faciliter et valoriser l'engagement. Nous avons doté les élus étudiants dans les instances de Nantes Université d'un « statut de l' élu » et mis en place un outil de suivi de l'engagement via la plateforme Campulse.

18. Mettre en place une conférence de développement durable à l'échelle de Nantes Université sur le modèle des conventions citoyennes

- ⇒ **Conférence de développement durable.** En 2023, nous avons installé la conférence de développement durable prévue dans les statuts de l'établissement grâce aux moyens du projet Ouverture. Cette instance consultative innovante a été imaginée comme une conférence citoyenne qui impulse, interpelle, conseille et évalue les actions de l'établissement sur les enjeux du développement durable. Elle est composée de façon paritaire entre les personnels et les étudiantes et étudiants, et entre les femmes et les hommes. Elle comprend 24 membres pour partie tirés au sort au sein de Nantes Université qui représentent les pôles, les services universitaires, les composantes hors pôles, Centrale Nantes, l'École des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire, l'École nationale supérieure d'Architecture de Nantes, le CHU, l'Inserm et l'IRT Jules Verne. Depuis son installation, elle a déterminé ses modalités de fonctionnement ; produit trois rapports (formation à la transition écologique et au développement soutenable, campus soutenables, recherche durable) ; produit des avis à destination du CA sur la politique missions responsables, le schéma directeur du numérique responsable, la politique achats responsables, le plan de mobilité et les IA génératives.

19. Créer des « maisons des campus » à l'échelle de Nantes Université concentrant l'information sur l'offre de services dédiée aux étudiants (ressources vie de campus, solidarité alimentaire, numérique, accompagnement et écoute...) et sur les initiatives et l'engagement étudiant

- ⇒ **Cellule REPERE.** A la suite du diagnostic réalisé pour l'élaboration du schéma directeur de la vie étudiante et de campus, nous avons ajusté le projet de maisons des campus et lancé l'expérimentation de cellule REPERE en bibliothèque universitaire Lettres avec du tutorat étudiant : point d'entrée de proximité unique pour aiguiller les étudiants dans leur recherche d'informations et de services.

20. Élaborer une charte des temps de travail et d'études pour améliorer leur conciliation avec la vie personnelle, intégrant pour les personnels le déploiement du télétravail, du travail nomade et du droit à la déconnexion, et favorisant les temps de convivialités pour créer du lien à l'échelle de Nantes Université

- ⇒ **Charte du télétravail.** En 2023, nous avons actualisée la charte du télétravail de l'établissement afin de prendre en compte l'accord-cadre concernant le déploiement du télétravail dans les établissements du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et permettre aux personnels BIATSS de mieux concilier encore vie personnelle et professionnelle.
- ⇒ **Guide du temps de travail BIATSS.** En 2023, nous avons élaboré un guide du travail à destination des BIATSS pour clarifier le cadre réglementaire applicable à Nantes Université dans un souci de transparence vis-à-vis des personnels, pour harmoniser les pratiques en matière de gestion du temps de travail et des congés et garantir un traitement équitable de toutes et tous, pour fournir un outil pratique aux encadrants afin de faciliter l'organisation du travail, la gestion des demandes et le dialogue avec les équipes

- ⇒ **Charte des temps d'études.** La charte globale des temps d'études envisagée en début de mandat n'a pas été formalisée sous la forme d'un document unique. La diversité des organisations pédagogiques, des calendriers et des contraintes propres aux composantes ne permettait pas d'établir un cadre suffisamment opérant sans rigidifier les formations. Les objectifs poursuivis ont néanmoins été intégrés par d'autres leviers : contrats pédagogiques de réussite, aménagements pour les étudiants salariés, aidants, sportifs de haut niveau ou en situation de handicap, développement de l'hybridation, personnalisation progressive des emplois du temps et réflexion sur la modularité des cursus. L'engagement a donc été mis en œuvre de manière fonctionnelle, mais non sous la forme initialement prévue.

21. Obtenir le label national DD&RS (développement durable et responsabilité sociale)

- ⇒ **Schéma directeur DDRSE.** En 2025, Nantes Université s'est doté d'un schéma directeur Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Environnementale (DDRSE) pour la période 2025 – 2030 qui porte 43 actions pour renforcer l'engagement et la robustesse de l'établissement en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable définis par l'ONU. Il engage notamment à renforcer la formation des personnels et des étudiants aux enjeux de la transition écologique ; de développer des ressources éducatives libres ; de promouvoir une recherche scientifique plus responsable ; de réduire l'empreinte carbone des campus ; de développer l'économie circulaire ; de mieux protéger la biodiversité sur les campus ; de promouvoir une alimentation responsable sur les campus...
Le dossier de labellisation DD&RS de Nantes Université est en cours d'élaboration et le processus engagé.

22. Créer une « école de formation des personnels » proposant une offre de formation commune à tous les personnels de Nantes Université

- ⇒ En 2024, nous avons créé **l'école de formation des personnels de Nantes Université**, soutenue par les moyens du projet *Ouverture*. Elle permet d'ouvrir un catalogue de formation commun à l'ensemble des personnels de Nantes Université et de ses établissements membres, de soutenir les parcours professionnels et la professionnalisation tout au long de la carrière, de soutenir la dynamique d'ouverture de l'établissement (formation à la science ouverte, éducation ouverte...).

En 2025, elle a engagé une démarche d'amélioration de l'accessibilité et de l'efficacité pédagogique de la formation des personnels qui passe par une diversification des formats (auto-formations, formations hybrides, formations en présentiel) et le développement d'un accompagnement sur la manière de former et de se former.

Dans le champ de la formation, cette école commune complète les accompagnements de la Mission Développement Pédagogique et de la Fabrique REL : elle rend accessibles à l'ensemble des personnels des formations à l'éducation ouverte, à l'accessibilité numérique, aux pratiques hybrides, aux TEDS et à la conception de ressources pédagogiques. Elle contribue ainsi à inscrire les transformations pédagogiques dans une politique plus large de développement professionnel continu.

23. Favoriser la mobilité professionnelle de tous les personnels au sein des pôles, entre pôles et établissements-composantes

La volonté de simplifier les procédures pour permettre aux enseignants et enseignants-chercheurs d'un établissement d'effectuer des heures d'enseignement dans un autre établissement, n'a pas pu être concrétisée en raison de différences de ministères, de statuts et de services statutaires. Le travail se poursuit.

Toutefois, des conventionnements spécifiques entre Centrale Nantes et Nantes Université ont été mis en place pour permettre des échanges d'heures sans avoir à formaliser des demandes de cumuls. Ces conventionnements constituent une première avancée concrète pour faciliter les coopérations pédagogiques entre établissements.

24. Mettre en place le forfait mobilité durable pour soutenir les personnels dans leur mobilité écologique (vélo, co-voiturage...)

Nous avons mis en œuvre le forfait mobilité durable pour tous les personnels à compter du 1^{er} janvier 2023, conformément au cadre réglementaire en vigueur et malgré l'absence de financement de ce dispositif par l'Etat.

25. Poursuivre un dialogue ferme avec l'État sur notre dotation pour soutenir le développement de notre université

Nous avons piloté cinq exercices budgétaires déficitaires en raison d'une insuffisance de financement de l'établissement via la subvention pour charge de service public (SCSP) ; de mesures décidées par l'Etat dont l'établissement a dû assurer la prise en charge en tout ou partie (mesures Guérini, CAS Pension...) ; de la faiblesse des moyens accordés à l'entretien des bâtiments...

Nous avons obtenu de l'Etat la reconnaissance de la sous-dotation chronique de l'établissement et bénéficié de mesures d'accompagnement et de rééquilibrage de notre trajectoire financière en 2021, 2022 et 2023. La sous-dotation subsiste néanmoins et la situation financière de l'établissement reste inquiétante, comme celle de toutes les universités.

LES REALISATIONS MARQUANTES DU MANDAT

CREER L'ETABLISSEMENT PUBLIC EXPERIMENTAL (EPE)

Regroupement des forces académiques du territoire pour augmenter notre impact

Nous avons :

Pour poursuivre nos missions et défendre nos valeurs, il faut exister et faire entendre notre voix à toutes les échelles : locale, nationale, européenne, internationale. A ce titre, l'établissement public expérimental (EPE) est incontestablement une force. Il permet d'unir les principaux acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du territoire, chacun dotés de leur stratégie propre, autour d'objectifs communs. Ainsi, nous pouvons accroître l'impact de nos activités et contribuer à la transformation de la société en formant des étudiants citoyens, disposant des connaissances et compétences nécessaires pour faire face aux nombreux défis, et cela en couvrant tout le continuum, de la recherche fondamentale à la recherche appliquée. L'EPE positionne, en fait et en acte, l'université comme cheffe de file de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire, qui anime, coordonne et impulse une politique de site structurante via notamment l'i-site, le pôle universitaire d'innovation, les projets « ouverture » et « forger ».

La création de Nantes université a permis la confirmation du label i-site dès 2022. Après l'adoption d'une nouvelle feuille de route scientifique sur les deux axes santé et industrie, les moyens associés au label nous ont permis de déployer de nombreuses actions et notamment :

- De financer la mise en place des pôles, en complément du transfert de postes des services universitaires vers les pôles ;
- De soutenir de nombreux projets structurants portés par la communauté : Labex, réseaux interdisciplinaires, axe SHS, chaires Talents, prématuration, nouveaux partenariats, laboratoires d'innovation, hub de formation continue ;
- De recruter 27 scientifiques chercheurs dont 9 talents ont déjà obtenu des positions statutaires au sein de Nantes Université
- De soutenir le développement des cursus master-doctorat (17 formations concernées soit près de 700 étudiants)

Être labellisée i-site et avoir créée une association avec 5 autres universités (L'Initiative) portant le même label nous donne l'opportunité, par ailleurs, d'exister plus fortement à l'échelle nationale pour porter nos valeurs et nos enjeux.

Les forces académiques regroupées au sein de l'EPE ont permis à Nantes Université d'être lauréate de projets structurants et d'obtenir les moyens de financer des ambitions de son projet d'établissement :

- **I-Site** confirmé en 2022 avec le projet **NExT - 10 M€ / an**
- **ExcellencES** obtenu en 2023 avec le projet **Ouverture - 23,4 M€** pour 7 ans (2024 – 2030)
- **PUI** obtenu en 2023 avec le **PUI de Nantes Université - 6,2 M€** pour 4 ans (2024 – 2027)
- **SAPS** obtenu en 2024 avec le **projet Forger - 765 k€** pour 3 ans (2025 – 2027)
- **AMI CMA Santé et numérique (PENSO) – 3,4 M€** pour 5 ans (2025-2030)
- **AMI CMA Décarbonation de l'industrie (CAPVENT) – 4,5 M€** pour 5 ans (2025-2030)

Ces quatre dernières années, nous avons, avec les pôles et l'ensemble des établissements qui composent Nantes Université, déployé des actions de portée collective pour répondre aux objectifs posés par la lettre d'orientation stratégique de l'établissement et concrétiser l'ambition partagée de construire une université excellente, durable et ouverte. [Les deux premiers rapports d'activité de Nantes Université illustrent les dynamiques à l'œuvre.](#)

Notre établissement, unique en son genre, bénéficie déjà de belles reconnaissances, y compris internationales : première université française sur l'ODD 4 « Éducation de qualité » en 2024 et dans le « top 50 mondial » du classement THE Impact¹, 1^{ère} et seule université française classée dans le « top 75 mondial » sur le génie océanique dans le classement de Shanghai, grâce à la combinaison des forces de Centrale Nantes et du pôle sciences et technologie. Si les classements n'ont jamais été une boussole, ils disent ici quelque chose de notre positionnement.

Création des pôles et mise en œuvre de la déconcentration des compétences

Nous avons :

- ✓ **Créé 4 pôles regroupent les composantes et les laboratoires** qui disposent de compétences propres, déterminées par les statuts, exercées par leur direction et leur conseil composé majoritairement d'élus représentant la communauté universitaire.
La création de l'EPE a aussi permis de revoir profondément le fonctionnement de notre établissement tout en affirmant des fondements s'inscrivant dans la tradition universitaire, rappelés dans le préambule et dans le titre 8 des statuts, conformément aux souhaits de la communauté universitaire exprimés lors de la consultation sur le projet de statuts en 2021.
Le fonctionnement de l'ensemble de l'établissement a été modifié du fait de la création des pôles. Les composantes et laboratoires unis dans les pôles, sont notre socle universitaire. C'est là où vivent les disciplines, où se déploient nos activités. Si les compétences des composantes et des laboratoires n'ont pas été modifiées, il leur a fallu prendre en compte la création du pôle et de son conseil, instance décisionnaire, plus en proximité. Les services universitaires ont également dû intégrer cette évolution et adapter leur fonctionnement.
Aujourd'hui la transformation n'est pas achevée. Elle est encore en cours et a suscité son lot de critiques et d'insatisfactions, principalement liées à la création des pôles. Dans une logique d'amélioration continue, un travail de fond a été mené pour en tenir compte. Sur le plan administratif, l'intérêt de services plus en proximité commence à être perçu (RH notamment). Le rôle d'animation du pôle produit ses premiers effets (journées scientifiques du pôle S et T, axe SHS, journée recherche en santé...). Mais la perception d'une couche supplémentaire subsiste alors même que les pôles ne font qu'exercer des compétences autrefois dévolues aux instances universitaires (CFVU, CR). La question du coût des pôles est également récurrente. Une telle transformation a en effet un coût, assumé par un volet dédié de l'i-site, conformément au dossier présenté au jury international. Grâce à l'i-site, nous avons ainsi pu obtenir des moyens supplémentaires pour financer des postes en proximité, au service de la communauté.
- ✓ **Doté les pôles de compétences en proximité** pour que des décisions qui relevaient précédemment de l'établissement soient prises au plus près des collègues, des besoins, des spécificités et des disciplines (révision des effectifs, recrutements, évolutions de carrière, attribution de contrats doctoraux, autorisations de télétravail...) en particulier concernant les ressources humaines.
- ✓ **Accompagné la transformation dans une logique d'amélioration continue** en création notamment en 2023 un observatoire des transformations pour suivre et évaluer la mise en place des pôles et la nouvelle répartition des compétences. Il a mené deux enquêtes auprès de l'ensemble des personnels (en 2024 et en 2025) complétées d'entretiens de proximité pour entendre le vécu de la transformation et en objectiver les effets. Les résultats ont permis de construire des plans d'actions concrètes et ciblées d'amélioration continue.

¹ Classement mesurant la contribution des établissements à la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU.

- ✓ **Doté les pôles de moyens pour leur permettre d'exercer leurs compétences**
 - **Formalisation de CPOM de pôles**, contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens qui définit leur propre stratégie en cohérence avec celle de l'établissement assortie de moyens pour sa mise en œuvre. Chaque année, dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, le conseil d'administration vote les enveloppes déléguées aux pôles pour le fonctionnement des composantes et des unités de recherche.
 - **Création d'un contrat doctoral de pôle** pour soutenir les pôles dans leur stratégie scientifique, financé par l'établissement attribué par les pôles en fonction de leurs priorités scientifiques.

GARANTIR AUX PERSONNELS, AUX ETUDIANTES ET AUX ETUDIANTS LES MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'ETUDES

Améliorer la reconnaissance du travail et accompagner les carrières

Nous avons aussi :

- ✓ **Revalorisé les salaires des BIATSS**, malgré le contexte financier de l'établissement, avec deux programmes pluriannuels (2023-2026) : l'un pour revaloriser le régime indemnitaire des personnels titulaires intégrant un alignement des régimes pour toutes les filières et toutes les catégories en 2026 ; l'autre pour augmenter les salaires des personnels contractuels.
- ✓ **Soutenu l'emploi titulaire** en maintenant le nombre de postes proposés aux concours pour les enseignants-chercheurs, les chercheurs et les BIATSS évitant ainsi des « années blanches » malgré un contexte financier difficile (publication en moyenne de 54 postes/an pour les ECE et 45 pour les BIATSS).
- ✓ **Créé un congé d'innovation** visant à reconnaître l'innovation et la valorisation de la recherche comme des missions à part entière, et à favoriser l'engagement des personnels. Expérimenté dès 2023 au sein des pôles de Nantes Université pour libérer du temps dédié aux projets de maturation, de transfert et de création d'entreprise issus de la recherche, il a été élargi à d'autres établissements du site, notamment au CHU. Depuis 2023, 18 projets ont bénéficié d'un congé d'innovation dont 3 au CHU rebaptisés « temps protégé d'innovation ».
- ✓ **Renouvelé la charte des contractuels BIATSS** suite à l'augmentation du SMIC et au relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique, en actualisant les grilles de rémunération et de revalorisation triennale des personnels BIATSS et en travaillant à une refonte globale de la charte des contractuels.
- ✓ **Adopté une charte de l'accompagnement des parcours professionnels des personnels BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs** pour sécuriser les trajectoires individuelles. Elle définit une offre de services transversale et personnalisée, et constitue un levier de prévention et de santé au travail avec l'accompagnement des transitions et le maintien dans l'emploi, et la prévention de la désinsertion professionnelle.

- ✓ **Crée une école de formation des personnels de Nantes Université** pour soutenir les collègues dans l'évolution de leurs compétences et de leur carrière, avec les moyens du projet *Ouverture*. Elle permet d'ouvrir un catalogue de formation commun à l'ensemble des personnels de Nantes Université et de ses établissements membres.
- ✓ **Organisé des rencontres de l'emploi de Nantes Université** annuelles depuis 2024 pour rassembler, dans un même lieu, l'ensemble des opportunités professionnelles (environ 500) proposées par les 7 employeurs qui composent l'établissement. Un évènement ouvert au public qui donne à voir les métiers et les carrières possibles qui crée des dynamiques « métiers » inter-établissements entre les personnels qui participent à l'organisation de cet évènement. Les rencontres 2025 ont attiré 700 visiteurs et mobilisé 110 collègues.
- ✓ **Développé la page web « Travailler à Nantes Université »** pour permettre une diffusion partagée des offres d'emploi des établissements qui composent Nantes Université et favoriser les mobilités des personnels.
- ✓ **Augmenté l'attractivité de l'établissement dans le domaine de la recherche** en développant le recrutement de chercheurs de haut niveau ou à fort potentiel scientifique via le dispositif Connect Talents proposé par le conseil régional des Pays de la Loire, les dispositifs NExT Talents et NExT Talents junior financés par NExT, et le Bureau des talents créé dans le cadre de NExT et piloté par Centrale Nantes qui permet d'identifier et d'approcher des candidats et de les accompagner du montage du dossier à leur installation sur le territoire. Grâce aux dispositifs de NExT, Nantes Université a accueilli et soutenu l'installation de 27 scientifiques. 9 talents ont déjà obtenu des positions statutaires au sein de Nantes Université.
Nantes Université a préféré poursuivre ces dispositifs plutôt que de s'inscrire dans le dispositif de Chaire de professeur junior (CPJ) afin de maintenir une équité de traitement au moment de la titularisation (les talents postulent sur des postes comme tout autres candidats) et dans le respect des souhaits exprimés par la communauté lors de la consultation relative à la mise en œuvre de la LPR.
- ✓ **Accompagné les fonctions RH impactées par la mise en place des pôles** avec la réalisation d'une cartographie des activités liées à la gestion RH, puis une mise en œuvre effective et progressive de la nouvelle organisation : le transfert des compétences des conseils de pôle (avancement et recrutement enseignant et enseignants chercheurs) dans un premier temps, le transfert de la gestion des personnels BIATSS dans un second temps, enfin le transfert de la gestion des enseignants et enseignants chercheurs en 2024.

Améliorer la qualité de vie au travail

Nous avons :

- ✓ **Objectivé et amélioré le taux d'encadrement des étudiantes et des étudiants** pour améliorer les conditions de travail et d'études. Les composantes ont été classées en 4 catégories et l'établissement a accompagné les composantes ayant les taux les plus faibles. L'accompagnement de l'établissement s'est concrétisé par la publication de 4 postes supplémentaires en psychologie, en droit et en STAPS. En raison du contexte budgétaire contraint de l'établissement, ce soutien n'a pas pu être renouvelé les années suivantes. Ces taux d'encadrement sont désormais des données de pilotage pour construire les arbitrages sur la répartition des emplois à publier entre les pôles. Les taux d'encadrement ont été actualisés en 2024 et montre que la situation des composantes présentant les taux d'encadrement les plus faibles s'est améliorée.

- ✓ **Encadré les heures complémentaires des enseignants-chercheurs et enseignants**, qui ne faisaient l'objet d'aucun cadrage, désormais limitées à 192 heures pour les enseignants-chercheurs et 288 heures pour les enseignants du second degré.
- ✓ **Actualisé la charte du télétravail** pour prendre en compte l'accord-cadre concernant le déploiement du télétravail dans les établissements du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et permettre aux personnels BIATSS de mieux concilier encore vie personnelle et professionnelle.
- ✓ **Elaboré un guide du temps de travail BIATSS** pour clarifier le cadre réglementaire applicable à Nantes Université dans un souci de transparence vis-à-vis des personnels, pour harmoniser les pratiques en matière de gestion du temps de travail et des congés et garantir un traitement équitable de toutes et tous, pour fournir un outil pratique aux encadrants afin de faciliter l'organisation du travail, la gestion des demandes et le dialogue avec les équipes
- ✓ **Elargi le baromètre social** de l'établissement aux discriminations, et aux violences sexuelles et sexistes.
- ✓ **Conventionné avec le Barreau de Nantes** pour offrir aux étudiantes, aux étudiants et aux personnels de Nantes Université, de Centrale Nantes, de l'École nationale supérieure d'architecture, de l'École des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire et de l'IRT Jules Verne des consultations gratuites auprès d'avocates et avocats spécialisés sur le sujet des violences sexuelles et sexistes, du racisme, de l'antisémitisme et sur toutes les formes de discrimination.
- ✓ **Conventionné avec la Chambre départementale des Notaires** pour offrir aux personnels une première consultation gratuite sur des problématiques liées à l'immobilier, les couples mariés ou non, les régimes matrimoniaux, les successions....
- ✓ **Adopté un nouveau schéma directeur du handicap** constitué de 130 actions pour consolider l'accessibilité, faciliter la réussite du parcours universitaire ; améliorer l'inclusion des personnels, développer une activité de recherche dans le domaine du handicap, lutter contre les stéréotypes et les préjugés persistants, qui freinent l'inclusion.
- ✓ **Renforcé le relais handicap** avec les moyens du projet *Ouverture*, pour élargir sa mission aux étudiantes et étudiants des trois écoles composantes de Nantes Université. Deux recrutements ont été réalisés au sein du service de santé des étudiants (un médecin et un chargé d'accompagnement) pour améliorer l'accueil et l'accompagnement. Ils ont permis de mettre en place des temps de formation et une sensibilisation des enseignants, personnels administratifs et étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts aux troubles du spectre autistique. 1600 étudiants en situation de handicap ont été recensés en 2026 et 255 bénéficient d'un accompagnement individualisé.
- ✓ **Obtenu la labellisation HRS4R (*Human Resources Strategy for Researchers*)** en 2022 délivrée par la commission européenne qui valorise et reconnaît les établissements engagés dans une démarche d'amélioration des pratiques en matière de recrutement et des conditions de travail des personnels de recherche. Un groupe de travail rassemblant les référents qualité et HRS4R de l'université, de Centrale Nantes, de l'Inserm et du CHU vise à mettre en synergie les plans d'actions sur des thématiques communes : conditions d'activité, recrutement (charte OTM-R), intégrité scientifique, égalité professionnelle, handicap, politique OTM-R...

Améliorer les conditions d'études

Nous avons :

- ✓ **Doté l'établissement du premier schéma directeur de la qualité de vie étudiante et de campus** corrélant bien-être, santé, solidarité, sport, culture, lutte contre la précarité, lutte contre les discriminations... et un quadruple impératif : l'équité d'accès sur de multiples campus dans 3 villes ; la proximité de l'offre de service pour tous les étudiants ; la simplicité des procédures ; la qualité de service.
- ✓ **Développé l'emploi étudiant** adapté aux rythmes étudiants permettant de concilier un parcours d'études et une activité rémunérée régulière : étudiants relais international, étudiants relais santé et tuteurs en bibliothèques universitaires.
- ✓ **Mis en place le contrat pédagogique de réussite étudiante** (CPRE) qui accompagne les étudiantes et les étudiants salariés, aidants, sportifs de haut niveau, en situation de handicap. Outil concret d'aménagement, il permet d'obtenir des tiers-temps, du matériel spécifique, ou l'aide d'un secrétaire. Au printemps 2026, plus de 2 676 contrats étaient validés.
- ✓ **Elargi l'offre sportive du SUAPS**, ouvert le catalogue d'activités, les événements et les compétitions aux étudiantes et étudiants de Centrale Nantes, de l'Ecole des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire, et de l'Ecole d'architecture. Les tarifs ont été harmonisés grâce aux crédits NExT. Plus de 12 000 étudiantes, étudiants et personnels en profitent chaque année et pratiquent une soixantaine de disciplines. 2 expérimentations autour des pratiques sportives libres adaptées aux temps et rythmes étudiant ont été menées sur le campus Ile de Nantes (en lien avec la SAMOA et la métropole nantaise) et sur le campus Tertre, pour favoriser la lutte contre la sédentarité et le lien social.
- ✓ **Lancé l'expérimentation d'une cellule REPERE** en bibliothèque universitaire Lettres comme point d'entrée unique pour aiguiller les étudiants dans leur recherche d'informations et de services.
- ✓ **Elaboré un plan d'action de lutte contre la sédentarité** mettant en synergie les services de santé et de sport pour favoriser l'accessibilité et la pratique de l'activité physique au bénéfice de la santé globale des étudiantes, des étudiants et des personnels.
- ✓ **Etendu et renforcé l'offre de santé étudiante**
 - **Ouverture de trois antennes du service de santé étudiante** sur les sites de La Roche-sur-Yon, de Saint-Nazaire et sur le campus centre Loire dans l'Ecole nationale supérieure d'architecture grâce aux fonds NExT
 - **Renforcement du service de santé des étudiants (SSE)** avec le recrutement de psychologues et un partenariat avec psychologues libéraux et acteurs associatifs dont Nightline pour proposer les soirs et week-ends une écoute active et une orientation en cas de besoin à environ 900 étudiantes et étudiants chaque année. Plus de 7 400 consultations en santé mentale sont assurées annuellement. Environ 600 étudiantes et étudiants sont formés aux premiers secours en santé mentale chaque année.
 - **Augmentation des actions de prévention** (santé sexuelle, alimentation, sommeil, gestion du stress...), portées par le dispositif des étudiantes et étudiants relais

santé (ERS) sur tous les campus, dans les établissements composantes (Centrale Nantes, l'école nationale supérieure d'architecture, l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire) et dans les formations paramédicales. Les étudiantes, les étudiants et les personnels peuvent bénéficier de formations aux premiers secours et aux premiers secours en santé mentale. Plus de 120 actions de prévention sont réalisées chaque année par les ERS.

✓ **Renforcé notre action en faveur du handicap**

- **Adoption d'un nouveau schéma directeur du handicap** constitué de 130 actions pour consolider l'accessibilité, faciliter la réussite du parcours universitaire ; améliorer l'inclusion des personnels, développer une activité de recherche dans le domaine du handicap, lutter contre les stéréotypes et les préjugés persistants, qui freinent l'inclusion.
- **Renforcement du relais handicap** avec les moyens du projet *Ouverture*, pour élargir sa mission aux étudiantes et étudiants des trois écoles composantes de Nantes Université. Deux recrutements ont été réalisés au sein du service de santé des étudiants (un médecin et un chargé d'accompagnement) pour améliorer l'accueil et l'accompagnement. Ils ont permis de mettre en place des temps de formation et une sensibilisation des enseignants, personnels administratifs et étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts aux troubles du spectre autistique.
- **Extension du tutorat étudiant solidaire** pour accompagner les étudiantes et les étudiants en situation de handicap (57 en 23/24, 117 en 25/26).
- **Soutien financier apporté aux composantes dans la surveillance des examens** des étudiantes et des étudiants en situation de handicap.

✓ **Développé les dispositifs de solidarité :**

- Organisation de deux éditions de la *Journée des Solidarités*, puis de 2 éditions d'*Hiver Froid Cœurs Chauds*
- Pérennisation du Pass numérique pour aider les étudiants à s'équiper (environ 750 étudiants accompagnés par an)
- Mise en place du Pass énergie (environ 100 étudiants accompagnés par an), nouvelle aide sociale pour aider les étudiants à payer leurs factures d'énergie
- Installation de distributeurs de protections jetables et distribution gratuite de protections lavables pour lutter contre la précarité menstruelle
- Ouverture de 3 Bibliothèques d'Objets des Bibliothèques de l'Université de Nantes (BOBUN) qui fonctionne sur des principes de recyclage, de partage et d'anti-gaspillage et permet d'emprunter des objets culturels et de la vie courante dans les BU de La Roche-sur-Yon, la BU sciences et les BU de l'Inspé
- Mise en place d'un dispositif de communication pour lutter contre le non-recours aux soins et aux aides sociales : totems d'information installés dans les halls des composantes et des bibliothèques universitaires, médiations avec les étudiants relais information

✓ **Développé la programmation festive et l'accès à la culture sur les campus**

- **Organisation de quatre éditions du festival de rentrée** sur les campus à Nantes, La Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire pour marquer la rentrée universitaire grâce à des financements NExT, CVEC et avec le soutien de la ville de Nantes et de la CARENE. Il est ouvert à l'ensemble des étudiantes, étudiants et personnels de

Nantes Université et de ses établissements membres, et repose sur la mobilisation des équipes vie de campus, des 150 associations étudiantes et des acteurs jeunesse des territoires. Il réunit plus de 4000 participants chaque année. Il rassemble les acteurs qui accompagneront les étudiantes et étudiants tout au long de leur parcours. Il permet également de mettre en avant des talents étudiants dans des conditions professionnelles (scène ouverte, concerts d'artistes émergents).

- **Mise en place du tarif Super Offert (= 0€)** pour les étudiantes et les étudiants de Nantes Université et des établissements membres invité à tous les spectacles du TU de Nantes et aux festivals de cinéma internationaux *Univerciné* et *Festival du cinéma espagnol de Nantes*. Plus de 20 000 places ont été distribuées portant la part du public étudiant à 30 % de la jauge du théâtre.
- **Organisé des résidences artistiques**, *Pister l'invisible* et *En découdre* en partenariat avec la DRAC qui ont permis de créer des rencontres entre des artistes et plus de 2000 personnels et étudiants sur les campus via des ateliers artistiques et des unités d'enseignements culturelles et artistiques proposées sur les campus et dans les établissements-composante de Nantes Université. Les productions ont été présentées chaque année sur les campus, lors des manifestations culturelles (festival de rentrée, Nuit Blanche des Chercheurs) et en relation étroite avec des partenaires artistiques et culturelles du territoire (Voyage à Nantes...).

Améliorer les campus pour la qualité de vie de toutes et tous

Nous avons

- ✓ **Construit Bias 2** qui apporte une réponse directe aux besoins d'accueil et de vie universitaire sur le campus Centre-Loire. Construit sur 5 000 m² par Nantes Métropole dans le cadre du CPER 2015-2020, pour un investissement total de 15 M€, il renforce l'écosystème santé existant à proximité immédiate de la faculté de pharmacie et de la faculté de médecine. Au-delà de sa vocation première, accueillir les étudiantes et les étudiants de première année santé et les personnels administratifs, le bâtiment a été conçu comme un lieu de vie à part entière.
- ✓ **Rénové la bibliothèque universitaire Lettres** en associant les délégués étudiants à la définition des usages, en préservant l'identité architecturale des bâtiments des années 1960, et en adoptant une démarche environnementale guidée par le réemploi.
- ✓ **Engagé la rénovation énergétique et le réaménagement du Théâtre Universitaire** pour repenser les usages, améliorer l'accessibilité des publics et les espaces de travail des équipes.
- ✓ **Déployé un réseau de six tiers-lieux** répartis sur l'ensemble du territoire de Nantes Université à Nantes (IUT de la Fleuriaye, BU droit, IAE, BU sciences, Halle 6 Ouest), et à La Roche-sur-Yon pour créer de nouveaux espaces et améliorer le quotidien des étudiantes, des étudiants et des personnels. Conçus comme des lieux de travail conviviaux, connectés et modulables, ces tiers-lieux offrent une alternative bienvenue entre le domicile et le bureau ou la salle de cours : propices à la concentration, à la collaboration informelle et à la créativité, ils répondent aux nouvelles façons d'étudier et de travailler.
- ✓ **Créé un nouveau campus Heinlex à Saint-Nazaire**, en partenariat avec la communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE) qui a permis de faire

évoluer les conditions d'études et de vie universitaire des 4 000 étudiantes et étudiants nazairiens. Auparavant répartis entre deux sites distants : Heinlex et Gavy, ils bénéficient désormais d'un campus unifié et fonctionnel qui décloisonne les parcours en regroupant des composantes (l'IUT de Saint-Nazaire, Polytech, l'UFR des sciences et des techniques), des unités de recherche (le GeM et le LEMNA) et 450 apprenants de l'institut des formations paramédicales du CHU.

- ✓ **Engagé la rénovation de la halle du SUAPS**, dans le cadre d'un travail de fonds mené sur les installations sportives avec le soutien de Nantes Métropole pour prioriser les rénovations à effectuer. La vétusté de la halle appelait une remise à niveau ambitieuse avec un objectif de livraison pour début 2029, pour rendre le bâtiment mieux accessible à tous, redistribuer les flux intérieurs, créer des espaces de stockage supplémentaires, embellir les vestiaires... tout en étant à la hauteur des enjeux de transitions énergétiques.
- ✓ **Démarré la création du campus santé Franceline Ribard dans le futur quartier de la santé** qui réunira en 2031 près de 7 000 étudiantes, étudiants et élèves issus de formations médicales, paramédicales et sociales jusqu'alors dispersées, favorisera les rencontres entre pairs de disciplines complémentaires et créera les conditions d'un apprentissage collaboratif inédit, unique en France où soins, connaissances scientifiques et innovations se côtoieront au quotidien. Son coût, de près de 300 millions d'euros, est co-financé avec l'Etat et les collectivités (Région des Pays de la Loire, Nantes Métropole).

LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS, ET LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Nous avons :

- ✓ **Mené une grande enquête sur l'exposition aux violences en 2023, élargie aux discriminations et au racisme durant le temps des études en 2026** auprès de l'ensemble des étudiantes et des étudiants de Nantes Université intégrant Centrale Nantes, l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes, l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire, les instituts de formation du CHU de Nantes et l'IRT Jules Verne. Elle a recueilli 5 500 réponses, soit 14% de participation, dont 3 000 réponses complètes qui viennent nourrir des actions mieux ciblées.
- ✓ **Elaboré deux plans d'actions consécutifs pour l'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes, concernant tous les personnels de Nantes Université, et étendu aux étudiantes et étudiants.
- ✓ **Constitué un réseau des référentes et référents égalité-diversité** dans les Unités de Recherche, en partenariat avec le CNRS, l'Inserm, les universités de Rennes et l'université Bretagne Occidentale, et consolidé le réseau des référentes et référents dans les pôles.
- ✓ **Elargi le questionnaire du baromètre social** de l'établissement aux discriminations, et aux violences sexuelles et sexistes.
- ✓ **Etendu la cellule d'écoute et de signalement** aux personnels de l'IRT Jules Verne, aux étudiantes et aux étudiants des écoles paramédicales du CHU et de l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire. Elle est accessible à toutes et tous, victimes ou témoins pour signaler des comportements ou des propos répétés, dégradants, discriminants ou humiliant. Centrale Nantes disposant de sa propre cellule d'écoute et de signalement, des échanges de pratiques permettent de soutenir le niveau d'accompagnement à l'échelle de Nantes Université.

- ✓ **Construit un plan de prévention et d'action contre les violences sexuelles et sexistes (VSS)** qui porte notamment les objectifs de réaliser des actions de formation et de sensibilisation à destination des étudiantes, des étudiants et des personnels ; d'améliorer le traitement et le suivi des situations grâce aux dispositifs de signalement existants ; d'améliorer les conditions d'études des populations LGBTQIA+, d'impliquer davantage les associations étudiantes sur les questions d'égalité et de lutte contre les discriminations, VSS et LGBTQIA+ phobies.
- ✓ **Réalisé une convention avec le Tribunal Judiciaire de Nantes**, la police et la gendarmerie, l'association France Victimes 44, et le Crous, pour fluidifier les relations entre nos institutions et faciliter le signalement de faits de violences ou de comportements racistes et discriminants subis par les étudiantes, les étudiants et les personnels.
- ✓ **Conventionné avec le Barreau de Nantes** pour offrir aux étudiantes, aux étudiants et aux personnels de Nantes Université, de Centrale Nantes, de l'École nationale supérieure d'architecture, de l'École des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire et de l'IRT Jules Verne des consultations gratuites auprès d'avocates et avocats spécialisés sur les sujets des violences sexuelles et sexistes, du racisme, de l'antisémitisme et de toutes les formes de discrimination.
- ✓ **Lancé la démarche Expo XX'Elles**, avec l'université d'Angers et le Mans Université, et les lycées de la Région, pour mettre en avant des portraits de femmes scientifiques de l'Université, grandeur nature, afin de servir de modèle aux jeunes femmes pour intégrer une carrière scientifique.
- ✓ **Conventionné avec la Chambre départementale des Notaires** pour offrir à nos personnels une première consultation gratuite sur des problématiques liés à l'immobilier, les couples mariés ou non, les régimes matrimoniaux, les successions....
- ✓ **Conduit une démarche collaborative pour élaborer un plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme** qui a réuni tous les élus de l'établissement dans le cadre d'un congrès pour ouvrir le sujet suivi de deux journées de concertation ouvertes à l'ensemble de la communauté co-animées avec des acteurs associatifs et institutionnels pour sensibiliser, former, échanger et permettre à toutes celles et ceux qui le souhaitent de contribuer à la construction d'un plan d'actions pour l'établissement lequel a été adopté en 2026.
- ✓ **Impulsé une dynamique scientifique sur les discriminations** et soutenu, avec les moyens du projet *Ouverture*, la création d'une chaire collective et pluridisciplinaire de formation et de recherche « *Origine et mécanisme des discriminations* » qui vise à faire dialoguer différentes approches théoriques et empiriques pour mieux appréhender les enjeux d'identification des discriminations, de mesure des discriminations et de lutte contre les discriminations qui se posent à la société.
- ✓ **Initié un partenariat avec L'Autre Cercle**, association nationale de référence pour l'inclusion des personnes LGBTQIA+ dans le milieu professionnel, en lien avec l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes et l'école des beaux-arts Nantes Saint-Nazaire.
- ✓ **Mis en place une politique d'égalité et d'inclusion dans le repyramidage** qui a permis d'améliorer le nombre de femmes professeures des universités et intégré dans les comités de sélection de l'établissement des référents anti-discrimination désignés parmi les membres du comité.

ACCOMPAGNER LA REUSSITE ETUDIANTE

Nous avons :

- ✓ **Transformé les formations en licence** autour de trois priorités : rendre les parcours plus flexibles, renforcer l'accompagnement des étudiants et faire évoluer les pratiques pédagogiques. 98 % des étudiants de licence, soit 15 400 étudiants, bénéficient d'au moins une action portée par le NCU NeptUNE. Le projet a déployé 44 actions touchant l'ensemble des 27 mentions de licence.
- ✓ **Généralisé l'approche par compétences (APC)** dans les formations. 88 % des mentions de licence sont engagées dans cette démarche, 7 licences ont achevé leur transformation complète et 172 enseignants ont été formés spécifiquement à l'APC. Cette évolution contribue à mieux expliciter les attendus des formations et à renforcer la réussite des étudiants.
- ✓ **Soutenu l'évolution des pratiques pédagogiques** et renforcé l'accompagnement des équipes. Depuis 2021 : 1 006 personnels ont participé à une action de sensibilisation ; 659 enseignants et enseignants-chercheurs ont été impliqués ; la Mission Développement Pédagogique traite désormais 77 à 105 demandes d'accompagnement par an, représentant en moyenne 26 heures d'accompagnement chacune ; 39 % des enseignants titulaires de licence ont participé à une action de développement pédagogique.
- ✓ **Créé 5 chaires de développement pédagogique** associant temps d'ingénierie, accompagnement scientifique et moyens dédiés, afin d'ancrer durablement l'innovation pédagogique dans les disciplines. En 2024-2025, leurs actions ont concerné 3 144 étudiants, 73 enseignants et ont donné lieu à 9 publications et communications scientifiques. Ces chaires constituent aujourd'hui des relais de proximité du développement pédagogique au sein des composantes et des pôles, favorisant l'appropriation des innovations pédagogiques au plus près des disciplines.
- ✓ **Renforcé le rayonnement scientifique de la pédagogie universitaire** en valorisant les travaux de l'établissement sur le portail HAL « Pédagogie Universitaire et Enseignement » qui rassemble désormais les productions de la communauté nantaise. En octobre 2025, il comptabilisait 21 337 consultations et 13 709 téléchargements, témoignant de la diffusion et de la visibilité croissantes de ces travaux au sein de la communauté de l'enseignement supérieur.
- ✓ **Créé un dispositif de tuteurs assistants pédagogiques** qui accompagne les équipes enseignantes dans leurs pratiques, avec les moyens du projet *Ouverture*. Depuis le lancement de ce dispositif : 134 tuteurs assistants pédagogiques ont été recrutés ; plus de 5 000 heures d'intervention ont été réalisées ; le dispositif concerne désormais 21 % des étudiants de licence ; les enquêtes montrent que 82 % des étudiants ayant bénéficié du dispositif déclarent qu'il améliore leur compréhension, leur motivation, leur participation ou leur assiduité.
- ✓ **Généralisé les dispositifs d'accompagnement des étudiants** : 100 % des mentions disposent désormais d'un dispositif d'accompagnement ou de remédiation (contre 24 % en 2023) ; 2 275 contrats pédagogiques de réussite (CPRE) étaient actifs fin 2025 ; le cycle d'accompagnement concerne 56 % des étudiants de L1. Un groupe de travail sur les parcours accompagnés en Licence générale a été mis en place pour permettre de dresser le bilan de ces dispositifs et de favoriser l'échange des bonnes pratiques entre les composantes concernées.

- ✓ **Développé des nouveaux outils numériques pédagogiques au service des étudiants :**
 - OTOPO, outil d'auto-évaluation des compétences, compte désormais 2 243 utilisateurs, soit une progression de +585 % depuis 2021 ;
 - Un syllabus numérique (document centralisant les informations clés du cours en termes d'objectifs, d'évaluation, de ressources) accessible en ligne est en cours de déploiement pour rendre les enseignements plus lisibles avant et pendant les études ;
 - Un emploi du temps personnalisé est en cours de finalisation pour faciliter les parcours individualisés.
 - OMIST (Outils Ouverts pour la promotion du Multilinguisme et de l'Inclusion dans les Supports éducaTifs) avec les moyens de NExT pour aider à la traduction et à l'interprétation. Cet ensemble d'outils open source traduit automatiquement les cours en les transcrivant pour faciliter l'accès aux étudiants non francophones, malentendants ou en situation de handicap.

- ✓ **Évalué les dispositifs d'innovation pédagogiques :**
 - + 4 points sur les taux de réussite de la licence en 4 ans ;
 - + 8 points sur les taux de réussite en L1 pour les étudiants titulaires d'une mention "passable" au baccalauréat, les transformations bénéficient aux étudiants les plus vulnérables ;
 - -5 points sur le taux de sorties de la L1 ce qui traduit une plus grande persévérance dans les études ;
 - Progression du taux de validation d'au moins 50 % des ECTS de 71,1 % à 78,5 % (+7,4 points).
 - Ces augmentations notables sont également à mettre en relations avec notre stratégie d'appel rapide des candidats sur Parcoursup. Stratégie mise en œuvre depuis 2024 et qui permet de remplir plus vite nos formations avec des candidats davantage motivés. Nantes Université est en pointe sur ce sujet au plan national.

- ✓ **Accompagné la progression de l'apprentissage** permise par un contexte financier favorable, un besoin du monde socio-économique, et une attente des étudiantes et des étudiants. Entre 2020 et 2026, le nombre d'apprentis est passé d'environ 1 130 à plus de 2 500, soit plus qu'un doublement des effectifs en quelques années. Plus de 100 diplômes sont aujourd'hui accessibles en apprentissage. Les projets engagés avec l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire et l'école nationale supérieure d'architecture témoignent de notre capacité à élargir le champ de l'apprentissage à de nouveaux domaines.

- ✓ **Produit un guide de construction de l'offre de formation en master** 2022-2028 qui a posé la généralisation des stages obligatoires en master, accompagnée d'un module de préparation à l'insertion professionnelle. En Licence, un module devant permettre l'acquisition par les étudiants des compétences à s'orienter a également été posé comme obligatoire. Le SUIO a pu informer et accompagner les composantes dont les maquettes de formation ne prévoyaient pas ce type d'élément.

- ✓ **Renforcé la culture entrepreneuriale** des étudiantes et des étudiants, des doctorantes et des doctorants en s'appuyant sur les actions du programme Pépite Pays de la Loire. Le nombre d'étudiants entrepreneurs détectés et accompagnés a connu un fort développement pour atteindre en 2026 435 SNEE (Statut National d'Étudiant-Entrepreneur) dont 253 sur les villes de Nantes, Saint-Nazaire et La Roche-sur-Yon. Des mesures ciblées ont été déployées pour encourager l'entrepreneuriat féminin, permettant d'atteindre aujourd'hui une proportion de 35 % d'étudiantes entrepreneuses au sein de l'effectif total. Pour accompagner l'augmentation des étudiants en alternance sous statut SNEE, un espace de coworking dynamique, fréquenté

par de nombreux entrepreneurs et accessible 24h/24 et 7j/7, leur a été spécialement proposé. 427 doctorantes et doctorants ont été sensibilisés sur la seule année 2024-2025. Les formations Doct'Innov et Doctoriales ont permis de détecter et accompagner 16 doctorants entrepreneurs.

Depuis 2024 les dispositifs PUI et Pépite ont collaboré pour développer les bourses « Accès Lab », permettant d'offrir à 7 entrepreneurs étudiantes et étudiants l'expertise directement issus des laboratoires de recherche académique.

SOUTENIR LA RECHERCHE DANS TOUTE SA DIVERSITE

Soutenir tous les laboratoires

Nous avons :

- ✓ **Mis en place des budgets pluriannuels pour les laboratoires** de recherche et structures fédératives relevant des pôles de Nantes Université pour leur permettre de bénéficier d'une planification de leurs dotations récurrentes sur la durée du contrat sexennal. L'ensemble des unités disposent d'une dotation calculée en fonction du nombre d'ETP (équivalent temps plein) recherche par laboratoire. Un effort a été consenti par les unités de recherche sur le montant de leurs dotations récurrentes toujours dans une logique pluriannuelle.
- ✓ **Soutenu tous les champs de recherche, sur la base de la qualité scientifique** des demandes (besoins exceptionnels, soutiens RH, soutiens colloques, besoins FEI, ...)
- ✓ **Apporté un soutien budgétaire complémentaire aux pôles Sociétés et Humanités** dès 2025 pour financer un appel à projet pour faire émerger en deux ans 5 réseaux pluridisciplinaires autour de l'axe « Faire société : identité(s) en question ».
- ✓ **Réparti les contrats doctoraux entre les unités de recherche** selon une clé proportionnelle au nombre de HDR, avec une planification sécurisée jusqu'en 2027 pour les unités de recherche relevant des pôles. Cette méthode, transparente et équilibrée, a été mise en place pour garantir une répartition juste des moyens, en adéquation avec les capacités d'encadrement de chaque unité ; s'adapter aux priorités scientifiques des laboratoires, en leur offrant la possibilité de sélectionner les sujets de thèses en lien avec leur stratégie ; renforcer leur autonomie grâce à une visibilité pluriannuelle, facilitant la recherche de cofinancements et la planification des projets.

Libérer du temps pour les enseignants-chercheurs et les chercheurs

Nous avons :

- ✓ **Mis en place une filière d'appui aux projets académiques en recherche**, financée dans le cadre du COMP (contrat d'objectifs, de moyens et de performance) conclu avec l'Etat, qui a permis de structurer une offre de service liée aux activités de suivi et de gestion sur le post-contrat et de développer une nouvelle expertise métier. Ce dispositif déployé dans les 4 pôles, a été resserré aux secteurs disciplinaires où les besoins étaient les plus critiques à partir de janvier 2026 en raison de l'arrêt des financements du COMP.
- ✓ **Mis en place un réseau métier d'appui à la recherche** réunissant les secrétaires généraux ou responsable administratifs et financiers (SG/RAF) des unités de recherche, toutes tutelles confondues pour renforcer la diffusion auprès des laboratoires des procédures administratives

et réglementaires, et améliorer en continue les processus dans une logique d'accompagnement des laboratoires.

- ✓ **Mis en place un accompagnement des candidatures IUF (Institut Universitaire de France)** qui comprend un webinaire sur le dispositif et ses attendus, un atelier d'aide à l'écriture et un appui méthodologique, des retours d'expérience de lauréats, des relectures individualisées des dossiers de candidatures et une aide à la traduction. Depuis la création de Nantes Université, 23 enseignants-chercheurs ont été nommés membres de l'Institut universitaire de France (IUF).

Soutenir les axes santé du futur, industrie du futur

Nous avons :

- ✓ **Confirmé la labellisation I-site de l'établissement avec le projet NExT** et conforté la structuration du site sur deux thématiques :
 - La santé du futur qui implique tous les laboratoires du pôle Santé et s'organise autour de trois thématiques s'appliquant à l'ensemble des disciplines médicales : comprendre et prédire ; traiter et réparer ; réadapter et prévenir avec une singularité forte dans le domaine de l'ingénierie biomédicale.
 - L'industrie du futur qui réunit près de la moitié des laboratoires du pôle Sciences et technologies ainsi que les activités de Centrale Nantes et de l'IRT Jules Verne dans une logique de collaboration recherche-industrie. Le site a choisi d'intensifier les activités autour de l'ingénierie océanique et de la fabrication innovante et décarbonée.
- ✓ **Lancé l'appel à manifestation d'intérêt Labex** (laboratoire d'excellence) dans le cadre de NExT et labellisé 5 projets qui bénéficient d'un soutien de 8,88 M€ sur la période 2025-2029 (soit 1.776 M€ par projet) : *DHOLMEN (Development in Hemato-OncoLogy and precision nuclear MEDicine)* ; *IMAF (Ingénierie Manufacturière Agile du Futur)* ; *IMMUNE (Immunology Nantes Excellence)* ; *ORACLE (Offshore renewable energy ReseArch Center of excellencE)* ; *SYSMICS (Towards Systems medicine based on multi-oMics)*. Ces Labex s'appuient sur l'ensemble des forces scientifiques structurantes du site nantais, y compris celles du CHU de Nantes et de l'INSERM dans le champ de la santé du futur et celles de Centrale Nantes dans les domaines de l'ingénierie, de l'industrie du futur et des énergies marines.
- ✓ **Recruté 16 Chaires NExT et Connect Talents** notamment occupées par des chercheuses et chercheurs en provenance d'universités internationales. L'effet levier de ces dispositifs est significatif : 9 talents ont déjà obtenu des positions statutaires en tant qu'enseignant-chercheur ou chercheur Inserm ou CNRS au sein d'UMR et plus de 5 M€ de financements complémentaires, dont une bourse ERC consolidator.
- ✓ **Soutenu, via NExT, 15 Clusters de recherche intégrés (IRC)**. Parmi ces réseaux, l'IRC TransForMed porté avec le CHU a contribué à l'émergence du Network for Optimized Astatine labeled Radiopharmaceuticals (NOAR), qui rassemble des acteurs européens de plus de 20 pays. L'IRC Oracle positionné sur les énergies renouvelables offshore, s'appuyant notamment sur les expertises de Centrale Nantes en génie océanique et énergies marines, des pôles en sciences et technologies et sciences humaines et sociales, a permis de faire émerger un Labex porté par Centrale Nantes rassemblant 9 laboratoires (en SHS, sciences de l'ingénieur et numérique). L'IRC CARGO, porté conjointement par Centrale Nantes et Nantes Université, qui fédère 12 laboratoires et participe à la mise en place d'un programme de recherche national

d'envergure sur la décarbonation du transport maritime. L'IRC Elaborating InTerdisciplinarity with SSH (ELIT) porté par le pôle Humanités vise à fédérer et à développer les relations interdisciplinaires entre les sciences humaines et sociales et les secteurs de la santé et de l'industrie. L'IRC Sysmics s'est transformé par la création et la labélisation du Labex Sysmics pour favoriser l'intégration de données issues du criblage génomique avec d'autres données (moléculaires, biologiques et cliniques), pour le développement de nouvelles approches biomédicales.

Soutenir l'émergence de dynamiques de recherche en SHS, en architecture et en arts

Nous avons :

- ✓ **Soutenu l'axe de recherche « Faire société : identité(s) en question »** piloté par les pôles Humanités et Société, avec les moyens de NExT. Deux appels à projets à destination de la communauté des enseignants-chercheurs et chercheurs des deux pôles ont été lancés pour soutenir des réseaux de recherche transversaux autour de thématiques pluridisciplinaires. Quatre réseaux ont été retenus et bénéficient de moyens financiers dédiés et d'un accompagnement leur permettant d'initier des actions collectives, principalement à travers l'organisation de journées d'études, d'ateliers de travail ou d'actions d'interconnaissance ou de valorisation et de diffusion vers la société civile.
- ✓ **Soutenu la chaire « Habiter au prisme des limites planétaire »** portée par l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes en partenariat avec l'Institut d'Etudes Avancées de Nantes (IEA), l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN) et le groupe Keran (conseil et ingénierie en aménagement du territoire), avec les moyens du projet *Ouverture* pour repenser les approches territoriales, urbaines, et architecturales et dont les travaux nourrissent les réflexions des acteurs publics et locaux.
- ✓ **Soutenu, la chaire artistique internationale « Arts, sociétés et mutations contemporaines »** portée par l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire en partenariat avec l'Institut d'Etudes Avancées de Nantes (IEA), Nantes Métropole et le Lieu Unique pour favoriser les échanges entre les Nords et les Suds en reliant l'art, la recherche et les sciences humaines afin d'éclairer les mutations sociétales et environnementales contemporaines.
- ✓ **Soutenu la chaire artistique nationale et internationale « Sous le paysage »** portée par l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire en partenariat avec le programme de recherche PEPR FORESTT et le Centre Beaubourg, avec les moyens de NExT pour questionner les enjeux contemporains de la figuration du paysage en croisant arts et sciences.
- ✓ **Créé la chaire d'enseignement et de recherche « Ouverture sociale dans l'enseignement supérieur »**, avec les moyens du projet *Ouverture*, pour faire progresser les connaissances sur cette question et apporter une expertise scientifique sur la réalité de l'ouverture sociale des formations et l'efficacité des dispositifs déployés par les établissements qui composent Nantes Université. Elle est portée par un collectif interdisciplinaire de 11 chercheuses et chercheurs issus de 6 composantes et 5 laboratoires de recherche.
- ✓ **Créé la chaire pluridisciplinaire « Forger »**, avec les moyens du projet *Forger*, dédiée aux controverses scientifiques et dont les travaux ont consisté dans un premier temps à élaborer un observatoire des controverses à l'échelle territoriale sur les questions de santé publique (pollution de l'eau, des sols) et d'urbanisme (densification, préservation, mise en place des séquences éviter, réduire, compenser). La chaire documente ce qui se joue dans des

problématiques de terrain, notamment identifiées par des collectifs citoyens, et déclenche une démarche de recherche.

- ✓ **Crée la chaire d'enseignement et de recherche « Origine et mécanisme des discriminations »** avec les moyens du projet *Ouverture*, qui vise à faire dialoguer différentes approches théoriques et empiriques pour mieux appréhender les enjeux d'identification des discriminations, de mesure des discriminations et de lutte contre les discriminations qui se posent à la société. Elle permettra de rendre plus visibles les experts de Nantes Université sur le sujet et de faciliter leur participation au débat public local, national et international.
- ✓ **Crée un doctorat de création** avec l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire financé par le COMP (contrat d'objectifs, de moyens et de performance) signé avec l'Etat. Cette formation d'excellence encore peu développée en France, s'adresse aux artistes porteurs de projets innovants en arts plastiques. Elle fait du processus créatif un objet de recherche, associant expérimentation artistique et réflexion critique complétées par un mémoire de recherche.

OUVRIR LES CONNAISSANCES

Promouvoir, défendre et protéger la liberté académique

Nous avons :

- ✓ **Formalisés les engagements de l'établissement en matière de liberté académique** et un plan d'actions concrètes pour la promouvoir, la défendre et la protéger. La démarche nantaise est inédite car elle étend la liberté académique à tous les personnels et doctorants de l'établissement, quel que soit leur statut (statutaires comme contractuels) et prévoit la création d'un comité de la liberté académique indépendant.
- ✓ **Publié une déclaration commune avec les universités membres de l'alliance EUniWell "There can be no well-being without academic freedom"** en soutien au programme européen "Choose Europe for Science !" et pour réaffirmer que notre engagement pour la science libre est au fondement de son action
- ✓ **Rejoint le programme PAUSE (Programme d'Accueil en Urgence des Scientifiques et Artistes en Exil)** avec le soutien financier de NExT pour contribuer à protéger des chercheuses, des chercheurs et des artistes menacés en les accueillant. Depuis 2022, deux chercheurs ont été accueillis.
- ✓ **Adhéré à Scholars at Risk** en tant que membre bienfaiteur en 2026. Ce réseau international mobilise universités et institutions pour offrir un refuge, un soutien professionnel et une voix aux universitaires persécutés dans le monde et confrontés à des menaces de censure, d'emprisonnement ou de violence. Il aide notamment à trouver des postes temporaires dans des institutions d'accueil pour permettre aux chercheuses et aux chercheurs de continuer leurs travaux en sécurité.

Développer la science ouverte

Nous avons :

- ✓ **Construit un plan d'actions science ouverte (PASO)** avec les établissements membres de Nantes Université qui vise à généraliser l'accès ouvert aux publications ; à structurer et ouvrir les données de la recherche ; à ouvrir et promouvoir les codes sources produits par la recherche ; à transformer les pratiques pour une science ouverte.
- ✓ **Créé un réseau de la science ouverte** mobilisant 85 référents science dans les laboratoires, les établissements membres et les services de l'université dont 20 ont choisi de rejoindre le comité technique science ouverte qui veille à la mise en œuvre et à l'évolution du PASO.
- ✓ **Développé une offre de services** proposant aux personnels, doctorantes et doctorants des 42 laboratoires de Nantes Université, intégrant les établissements membres, un accompagnement par le service des bibliothèques universitaires
- ✓ **Mise en place un baromètre nantais de la science ouverte** décliné de la version nationale pour chacun des 42 laboratoires de Nantes Université. Il montre qu'en quatre ans, l'établissement a progressé dans l'appropriation des notions, des enjeux et des pratiques de la science ouverte (ouverture des publications, des données et des codes et logiciels de la recherche). Le volume de dépôt des publications en accès ouvert a augmenté de 42% (9 705 en 2021 ; 13 843 en 2025). Le nombre de personnels accompagnés et formés a plus que quadruplé entre 2022 (272) et 2024 (1223).
- ✓ **Obtenu la labellisation "Atelier de la Donnée"** du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour notre Atelier ORientation Et Accompagnement pour les Données de la Recherche (OREADE) qui accompagne et forme les équipes de recherche, les doctorantes et les doctorants dans la gestion, la documentation, la conservation, le partage et l'ouverture des données de recherche. Cette labellisation, assortie d'un financement de 101 450 € permet de renforcer les services existants et la dynamique enclenchée.
- ✓ **Signé la *Declaration on open research information (DORI)* de Barcelone** qui vise à rendre accessibles et réutilisables les informations relatives à la recherche, selon les principes FAIR (Faciles à trouver, Accessibles, Interopérables, Réutilisables) qui s'appliquent à l'ouverture des données.
- ✓ **Adhéré à la démarche COARA (Coalition for Advancing Research Assessment)** qui tend à réformer en profondeur l'évaluation de la recherche et promeut une évaluation qualitative, transparente et responsable, en limitant la dépendance aux indicateurs bibliométriques. Elle valorise les pratiques de science ouverte, la diversité des contributions scientifiques et l'impact sociétal de la recherche. Nantes Université a initié une démarche de mise en synergie des établissements membres de l'alliance EUniWell engagés dans cette coalition.
- ✓ **Sensibilisé et concerté la communauté sur de nouvelles modalités d'évaluation plus qualitative de la recherche** pour recueillir les attentes et les questions avec l'objectif de prioriser actions à mettre en œuvre au sein de l'établissement. Cette démarche de concertation n'a toutefois pu aboutir en raison de la fin du financement obtenu dans le cadre du COMP (contrat d'objectifs, de moyens et de performance avec l'Etat).

Développer l'éducation ouverte

Nous avons :

- ✓ **Doté l'établissement d'une stratégie d'éducation ouverte** qui porte 5 objectifs :

- Sensibiliser la communauté à la pratique éducative ouverte afin d'en partager une définition commune ; le sens et les valeurs en capitalisant sur les acquis et retours d'expériences.
 - Former les personnels, les étudiantes et les étudiants à l'éducation ouverte par le partage de ressources éducatives libres et de ressources numériques accessibles, et à la curation des ressources pour créer ou enrichir des contenus de cours
 - Transformer des formations dans une démarche d'éducation ouverte et ainsi partager et essaimer les retours d'expériences acquis par ces « démonstrateurs »
 - Produire des ressources éducatives libres en créant des dispositifs d'accompagnement permettant la conception, la création et l'utilisation de REL par le public visé, en développant notamment les apprentissages immersifs ouverts et en promouvant particulièrement la francophonie.
 - Mettre en avant la dynamique de partage à travers des ressources éducatives libres disponibles dans un catalogue mais aussi dans des lieux permettant les échanges et la co-construction
- ✓ **Positionné Nantes Université comme la première université en France** agissante sur l'objectif de développement durable n°4 « Accès à une éducation de qualité, inclusive » reconnue par le classement THE (Times Higher Education) Impact.
 - ✓ **Adhéré à l'International Council for Open and Distance Education (ICDE)** dédié à la promotion de l'éducation ouverte, de l'apprentissage à distance et de l'éducation en ligne qui fédère structures d'enseignement, gouvernements et autres organisations internationales.
 - ✓ **Créée un Open Education blog dans le cadre de l'alliance européenne EUniWell**, blog expérimental animé par un comité éditorial composé de représentants des universités de l'alliance proposant des articles en version multilingue concernant l'éducation ouverte.
 - ✓ **Coordonné le Réseau international UNITWIN Network – Open Education** confié à la chaire « Ressources éducatives libres et IA » regroupant 16 institutions situées en Amérique, en Afrique, en Asie, en Océanie et en Europe qui ont pour ambition de relever les nombreux défis posés par l'ouverture et l'accès aux connaissances.
 - ✓ **Créé la Fabrique des REL (ressources éducatives libres) et la plateforme NÉO**, avec les moyens du projet *Ouverture*, pour produire et utiliser les ressources éducatives libres et fédérer des communautés de pratiques. À ce jour, 202 ressources éducatives libres sont accessibles, dépassant l'objectif de 120 REL fixé pour 2025. La Fabrique a formé 207 personnels, accompagné 65 porteurs de projets et créé un réseau de 12 ambassadeurs, dont deux étudiants. Des parcours de création de REL par les étudiants ont également été intégrés dans trois formations. Cette dynamique articule transformation pédagogique, accessibilité des savoirs, production de communs numériques et rayonnement international francophone.
 - ✓ **Signé une déclaration commune avec la Fabrique REL des Universités de Sherbrooke, Montréal et Laval, l'UC Louvain** pour développer un partenariat international stratégique et opérationnel pour le développement de ressources éducatives libres dans l'espace francophone de l'enseignement supérieur.

S'engager pour l'ouverture sociale

Nous avons :

- ✓ **Construit une feuille de route ouverture sociale adopté par le CA** qui porte une approche large de la diversité sociale et porte un plan d'actions construit en 4 axes :
 - Favoriser la projection des élèves du secondaire vers les études supérieures
 - Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur
 - Favoriser la réussite des étudiants dans leur diversité
 - Produire des connaissances et de l'expertise sur l'ouverture sociale dans le supérieur

- ✓ **Renforcé notre présence dans les salons d'orientation** organisés sur notre territoire (Nantes, La Roche-sur-Yon, Saint-Nazaire et Châteaubriant) pour une plus grande proximité et visibilité de notre offre de formation notamment face à celle présentée par les établissements privés. Nantes Université a également intégré les COPIL des salons pour peser sur les choix d'implantation des stands et de programmation des conférences.

- ✓ **Renforcé l'information à destination des familles et des enseignants du secondaire** en déployant de nouveaux dispositifs en direction des lycéens et de leurs familles : organisation d'une semaine de webinaires pour présenter notre offre de formation aux lycéens filière par filière (une quarantaine de lycées participants) ; webinaire ouvert à tous sur « Tout savoir sur Parcoursup pour entrer à Nantes Université » pour apporter des informations sur les critères d'entrée dans nos formations et les filières en tension.

- ✓ **Renouvelé le site lycéens** et toutes les fiches de présentation de nos formations qui sont distribuées au public sur les salons d'orientation et accessibles sur le site. Grâce à une infographie claire, ces fiches mettent en avant les points forts de notre offre de formation. Les travaux de refonte du site lycéens pour une meilleure accessibilité de l'information seront amorcés à la fin de l'année 2026 et se poursuivront en 2027.

- ✓ **Musclé les cordées de la réussite** pour permettre à des élèves scolarisés dans des collèges et lycées moins favorisés de notre territoire (en zone urbaine ou rurale) de découvrir concrètement nos campus, nos formations, d'échanger avec nos étudiants et de participer à des dispositifs pédagogiques relevant de la culture scientifique et technique. Nantes Université pilote 3 cordées de la réussite : « Ouvrir les possibles ! », « Objectif IUT » et « Oser Santé ». 35 établissements scolaires pour 365 collégiens et 410 lycéens ont participé à nos cordées en 2025-2026.
 - **Cordée « Ouvrir les possibles ! » reconfigurée.** Nous avons reconfiguré la cordée généraliste « Ouvrir les possibles ! » pour renforcer la proximité entre l'établissement et l'ensemble de son territoire en élargissant les établissements scolaires concernés dans le 44 et le 85. Les moyens du projet *Ouverture* ont également permis de renforcer la relation Université-Lycées en Vendée.
 - **Cordée « Objectif IUT » enrichie.** Nous avons enrichi la cordée « Objectif IUT » en collaboration avec les 3 IUT de Nantes, grâce aux moyens du projet *Ouverture*, avec des actions de culture scientifique et technique déployées par l'IUT de Nantes et l'UFR Sciences, à destination des collégiens et lycéens du territoire.
 - **Nouvelle cordée « Etudes de santé » (Oser Santé).** Nous avons créé une nouvelle cordée « Etudes de santé » avec le CHU, les Facultés de Santé, l'UFR STAPS, le pôle Santé et en partenariat avec le groupement hospitalier de Vendée et l'IFPS de Saint-Nazaire, pour lutter contre les inégalités d'accès aux filières médicales et paramédicales. 48 actions ont été déployées auprès de 13 collèges et 5 lycées du 44 et du 85 principalement dans les secteurs éloignés de la métropole nantaise : rencontres avec les équipes pédagogiques et mise en place de référents de la

cordée pour le secondaire et le supérieur ; des actions concrètes pour les élèves de 3ème et de seconde : des terrains de stage, des temps d'immersion, des rencontres avec des étudiants, des interventions dans les forums des métiers et d'orientation...

- ✓ **Crée une chaire « Ouverture sociale dans l'enseignement supérieur »** grâce aux moyens du projet *Ouverture*, pour faire progresser les connaissances sur cette question et apporter une expertise scientifique sur la réalité de l'ouverture sociale de nos formations et l'efficacité des dispositifs déployés par les établissements qui composent Nantes Université. Elle analyse l'accès à l'enseignement supérieur, les parcours de formation et le devenir des populations qui en sont socialement les plus éloignées sur le territoire de l'académie de Nantes. Elle est portée par 11 chercheuses et chercheurs en sociologie, sciences de l'éducation, science politique, géographie et économie.
- ✓ **Renforcé le service données-enquêtes de l'établissement**, avec les moyens du projet *Ouverture*, pour enrichir la connaissance de notre public étudiant (origines socio-économiques, distance entre lieux d'étude et lieux de résidence, conditions matérielles d'études). Une étude sur l'origine géographique des étudiants entrant en master a été menée et d'autres mesures sont en cours, comme celle de l'origine sociale des étudiants inscrits à Nantes Université (via la PCS des parents), et le calcul de deux indices (l'indice de vulnérabilité des étudiants et l'indice de ségrégation sociale au sein de l'établissement).

Développer l'innovation ouverte

Nous avons :

- ✓ **Obtenu des moyens**, avec le projet *Ouverture*, pour soutenir notre démarche d'ouverture des processus d'innovation à la société civile, la pluridisciplinarité académique et le développement de démarches d'expérimentation usager. Notre approche de l'innovation ouverte s'appuie sur des outils d'intelligence collective et de design pour favoriser les démarches participatives et la co-construction pluridisciplinaire de solutions durables et mobilise des moyens de prototypage et d'évaluation pour réaliser les expérimentations usagers nécessaires.
- ✓ **Lancé un collectif d'innovation ouverte sur la gestion durable de l'eau** et plusieurs autres thématiques sont en discussion, autour de l'alimentation-santé ou la réutilisation des matériaux. La mise en œuvre de collectifs d'innovation ouverte, associant chercheuses et chercheurs, étudiantes et étudiants, entreprises, collectivités et citoyens autour de défis territoriaux, vise à faire émerger des solutions innovantes, durables et répliquables, intégrant les dimensions technologiques, économiques, sociétales et environnementales.

Renforcer les relations entre la science et la société

Nous avons :

- ✓ **Obtenu le label Science avec et pour la société (SAPS)** attribué par le ministère de l'enseignement supérieur pour une durée de 3 ans avec le projet "Forger". Doté de 765 k€, le projet porté par l'établissement a pour objectifs de :
 - Produire de la connaissance sur les dynamiques et les portées des controverses scientifiques

- Expérimenter de nouvelles formes de mise en débat scientifique avec les territoires
 - Développer des dispositifs de discernement informationnel auprès des étudiantes et des étudiants
 - Former les chercheuses et les chercheurs à l'expertise publique
- ✓ **Créée la chaire « Forger »**, avec les moyens du projet *Forger*, dédiée aux controverses scientifiques et dont les travaux ont consisté dans un premier temps à élaborer un observatoire des controverses à l'échelle territoriale sur les questions de santé publique et d'urbanisme. La chaire documente ce qui se joue dans des problématiques de terrain, notamment identifiées par des collectifs citoyens, et déclenche une démarche de recherche
- ✓ **Développé la programmation de l'Université Permanente (UP)**
- **Enrichissement des conférences proposées dans les antennes** par l'organisation de rencontres réunissant des universitaires et des experts issus de la société face à un public mêlant adhérents de l'UP, lycéens, élus et/ou grand public, dans un format plus participatif.
 - **Programmation d'un cycle de rencontres thématique « Le passage des sciences : quand le doute fait avancer »** sur l'année universitaire 2025-2026, avec les moyens du projet *Forger*, pour interroger la façon dont le doute et la confrontation des idées font avancer la science et enrichissent le débat public, et comment l'apport des sciences éclaire les choix de société.
- ✓ **Créé un nouveau podcast scientifique « Résonances »** mensuel, en co-production avec Euradio Nantes, dans lequel une chercheuse ou un chercheur nantais revient sur ses activités de recherche, l'impact qu'elles ont (ou auront) sur notre quotidien et comment leur recherche peut parfois "résonner" avec des enjeux sociétaux actuels.
- ✓ **Adhéré à l'association TACTISS (Territoire d'Action Culturelle Technique Industrie Sciences et Société)** qui a pour objet la mise en réseau des professionnels, des bénévoles et des institutions sur la métropole nantaise pour promouvoir la culture scientifique et technique comme bien commun, pour développer les dimensions territoriale et partenariale de l'action de l'établissement.
- ✓ **Construit une nouvelle formation pour accompagner les chercheuses et chercheurs** dans la création et la mise en œuvre d'une action de type atelier ou mini-conférence interactive (40 personnes ont été formées sur 7 sessions). Elle complète les formations et actions de sensibilisation collectives et individuelles des doctorantes et des doctorants, des chercheuses et des chercheurs existantes en matière de médiations scientifiques.
- ✓ **Organisé un évènement sociétal sur le consentement**, en partenariat avec le Rectorat et la Cité des Congrès et avec les moyens du projet *Ouverture*. Inédit sur le territoire, gratuit, il a réuni 1800 personnes : lycéens, étudiants, personnels de Nantes Université, de l'Education nationale, acteurs associatifs et grand public ont assisté à la diffusion d'un documentaire sur le consentement suivie d'une conférence-débat dans le cadre du programme EVARS (éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle).

Renforcer le lien formation-recherche

Nous avons :

- ✓ **Développé 15 graduate programmes** dans plusieurs mentions, portés par Centrale Nantes, les pôles Santé, Sciences et technologie et Humanités dans le cadre du projet *Triton* labellisé SFRI. 26% des étudiantes et étudiants inscrits dans une formation de niveau master et doctorat relevant de l'axe industrie du futur sont inscrits dans un GP (375 sur 1439) et 38% des étudiantes et étudiants inscrits dans une formation de niveau master ou doctorat relevant de l'axe santé du futur sont inscrits dans un GP (238 sur 631).
En 2025, les 15 GP comptent 29% d'étudiants internationaux en master et 18% en doctorat. Les enseignements sont progressivement basculés en anglais et les 15 GP créés développent, en lien avec les unités de recherche du domaine, un réseau de mobilités entrantes et sortantes d'étudiantes, d'étudiants et de jeunes chercheuses et chercheurs qui contribue à la dynamique internationale de la formation et de la recherche.

Ils s'appuient sur 4 EUR (écoles universitaires de recherche) créées en 2023 :

- EUR Sciences et technologie de la santé coordonnée par le pôle Santé et le pôle Sciences et technologie, dont le périmètre comporte l'ensemble des disciplines de la biologie et de la santé
- EUR Sciences de l'ingénierie et des systèmes coordonnée par Centrale Nantes dont le périmètre comporte l'ensemble des disciplines liées à l'ingénierie, à l'automatique et aux systèmes
- EUR Mathématiques et technologie de l'information et de la communication coordonnée par le pôle Sciences et technologie, dont le périmètre comporte les disciplines des mathématiques, de l'informatique, de l'électronique et des télécommunications
- EUR Matière, molécules, matériaux et géosciences coordonnée par le pôle Science

Développer l'innovation et les partenariats socio-économiques

Nous avons :

- ✓ **Créé un congé d'innovation** visant à reconnaître l'innovation et la valorisation de la recherche comme des missions à part entière, et à favoriser l'engagement des personnels. Expérimenté dès 2023 au sein des pôles de Nantes Université pour libérer du temps dédié aux projets de maturation, de transfert et de création d'entreprise issus de la recherche, il a été élargi à d'autres établissements du site, notamment au CHU. Depuis 2023, 18 projets ont bénéficié d'un congé d'innovation dont 3 au CHU rebaptisés « temps protégé d'innovation ».
- ✓ **Obtenu le label Pôle Universitaire d'Innovation (PUI)** en tant que cheffe de file d'un consortium réunissant 17 établissements clés de l'écosystème d'innovation de Loire-Atlantique et de Vendée. Doté d'un budget de 6,2 millions d'euros pour 4 ans, le PUI nantais vise à accélérer l'utilisation des résultats de la recherche au service du développement économique et des enjeux sociétaux dans les filières santé, industrie, numérique, sciences humaines et sociales, énergie-mer-environnement. Il mobilise un réseau de plus de 100 référentes et référents « valorisation » représentant l'ensemble des laboratoires du site.
- ✓ **Soutenu la dynamique partenariale avec l'appel à projets Innovez de NExT**, dispositif incitatif qui vise à encourager des projets collaboratifs et interdisciplinaires en lien avec des partenaires socio-économiques, et à accélérer l'émergence d'innovations répondant aux enjeux scientifiques, économiques et sociétaux. Les 3 vagues d'Innovez (2024, 2025, 2026) ont permis de financer 57 projets et 71 recrutements pour un budget de 6,38 M€. Près d'une entreprise sur deux impliquée sur les projets est située en Pays de la Loire.

- ✓ **Accompagné la signature de contrats avec les entreprises**, entre 2022 et 2025 : 385 contrats de recherche avec une entreprise pour un montant global de 89,54 M€ ; 1797 prestations avec une entreprise pour un montant global de 49,2 M€.
- ✓ **Organisé un évènement dédié à l'innovation en SHS**, qui s'est traduit par une matinée de rencontres sur le campus du Tertre associant les pôles Sociétés et Humanités consacrée à la valorisation des innovations portées ou codéveloppées par les sciences humaines et sociales. Le cahier des charges de l'AAP Innovez de NExT a été reformulé afin de recueillir davantage de propositions émanant des sciences humaines et sociales. L'institut Carnot, adossé au PUI Nantes Université, intègre nos unités de recherche en SHS qui pourront bénéficier de ressourcements scientifiques.
- ✓ **Structuré une offre de formation dédiée à l'innovation et à la valorisation de la recherche**, destinée à développer les compétences des doctorantes et des doctorants, des personnels techniques, des chercheuses et des chercheurs, des enseignants-chercheurs pour professionnaliser les pratiques, renforcer l'appropriation des enjeux de l'innovation et inscrire durablement ces activités dans les parcours de carrière.
- ✓ **Crée la Fabrique de l'innovation en santé**, avec le CHU et les moyens du projet *Ouverture* située au cœur du nouveau quartier hospitalo-universitaire et tournée vers les enjeux de santé numérique et les dispositifs médicaux.
- ✓ **Développé l'incubateur Kivo** avec Centrale Nantes et Audencia avec les fonds de l'Isite NExT, pour mutualiser les expertises scientifiques, technologiques et managériales au service de projets entrepreneuriaux à fort potentiel.

DEVELOPPER LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Nous avons :

- ✓ **Développé une offre commune de formation continue avec les établissements membres de Nantes Université en s'appuyant sur un « Hub FC »** commun pour renforcer nos actions et assurer le rayonnement de l'offre proposée. Le Hub formation continue, soutenu par le projet NExT, anime et coordonne le réseau des services de la formation continue des composantes et des établissements-composantes de Nantes Université. Il regroupe 21 services et 120 membres. Il vient en appui des services de formation continue des pôles, des composantes et des établissements-composantes de Nantes Université avec trois missions complémentaires :
 - En tant que facilitateur, il structure et anime le réseau FC : organisation de 5 réunions annuelles des responsables de formation continue, d'un séminaire annuel réunissant l'ensemble des acteurs FC et d'une journée dédiée à la reconversion professionnelle ouverte au grand public. Des échanges bimensuels sont en particulier organisés avec Centrale Nantes pour croiser les actualités et partager les bonnes pratiques. Il assure également une veille diffusée via 5 newsletters internes par an, contribue aux audits qualité et plan d'action facturation, coordonne le club métier EDOF (Mon Compte Formation) et pilote des groupes de travail sur l'harmonisation des pratiques (conventions, outils partagés).
 - En tant que connecteur, il promeut l'offre globale de formation continue de Nantes Université et recueille les besoins formation en rencontrant les OPCO (Opérateurs de compétences), les fédérations professionnelles, les pôles de compétitivité et

autres acteurs du territoire. La lisibilité de l'offre à l'échelle de Nantes Université est également renforcée via la page web formation continue de l'établissement et la création d'un annuaire-flyer grand public.

- En tant qu'incubateur, il développe des formations professionnelles innovantes coconstruites avec les acteurs socio-économiques, adossées à la recherche et orientées vers les transitions numériques, écologiques et sociétales.

Sur le volet formation courte entreprises, le Hub FC a déployé en propre 5 formations inter-entreprises (33 participants) et 12 formations intra-entreprises (193 participants) dans le domaine numérique/IA dans le cadre de DIVA (dispositif de valorisation des acquis par les TICE) auxquelles s'ajoutent 4 conférences lors de la Nantes Digital Week, un parcours certifiant RSE en partenariat avec l'INRAE et OpenLande (8 participants) et des ateliers aux techniques immersives de réalité virtuelle (25 participants). Pour 2026-2027, la reconduction de DIVA 2.0 et le lancement d'AMI CMA (CAPVENT, CE2D, ...) témoignent de l'ambition de poursuivre cette trajectoire, avec de nouvelles thématiques en particulier sur la décarbonation.

- ✓ **Développé la formation par la VAE (validation des acquis de l'expérience).** Suite à la réforme nationale de la VAE ayant conduit les établissements d'enseignement supérieur à devenir - au-delà d'être organisme diplômant - prescripteur et accompagnateur des citoyens dans leur formation professionnelle, Nantes Université s'est structurée afin de répondre à ces nouvelles exigences et être ainsi plus lisible sur son offre de formation nantaise.

S'ANCER DAVANTAGE DANS L'ESPACE EUROPEEN ET S'OUVRIRE A L'INTERNATIONAL

Nous avons :

- ✓ **Renforcé l'accompagnement des pôles et des composantes afin de soutenir le développement de leurs partenariats internationaux, de leurs projets de coopération et de leur stratégie d'internationalisation :** mise à disposition d'outils et de procédures partagés (fiches-accords types, kits de communication pour les personnels en mobilité), appui à la promotion internationale des formations (salons, actions de communication), animation régulière de réseaux d'échanges avec les composantes et les pôles sur les partenariats, les appels à projets et les dispositifs d'internationalisation des formations (BIP, COIL, doubles diplômes, etc.).
- ✓ **Développé notre alliance EUniWell** en passant d'une logique de mise en réseau à un écosystème opérationnel de recherche, de formation et d'innovation :
 - Co-crédation de formations diplômantes conjointes entre établissements partenaires de l'alliance
 - Création d'un catalogue de cours partagées pour lequel les candidatures de la communauté nantaise ont bondi de plus de 113% entre les années universitaires 2024 et 2025. Il se décline en deux formats : des mobilités intensives courtes, le plus souvent sous forme de Blended Intensive Programmes (BIP), et des cours en ligne, synchrones ou asynchrones. Le nombre de cours proposés est passé de 58 en 2024-2025 à 84 en 2025-2026. Dans le même temps, les candidatures étudiantes ont doublé, passant d'environ 1 400 à 2 800. Plus de 500 participations ont été enregistrées dès la première année. L'objectif est de permettre aux étudiantes et aux étudiants d'intégrer ces cours dans leur diplôme. Une

expérimentation est en cours pour reconnaître ces enseignements au sein du bloc complémentaire de 42 ECTS mis en place dans les licences via le projet Nouveaux cursus universitaires (NCU) de Nantes Université.

- Développement pour l'horizon 2027, de cinq nouveaux programmes européens (allant de la licence au master), dans des domaines comme les sciences de l'environnement, les sciences du sport (U-MOVE), le commerce durable (Sustainable Business) ou encore l'énergie intégrée (Green Factories).
 - Mise en place d'un fonds d'amorçage Seed Funding qui permet de lancer des projets associant au moins quatre universités de l'alliance. Environ cent initiatives ont déjà été soutenues, pour un montant de 25 000 euros chacune et *Nantes Université est impliquée dans une cinquantaine de projets.*
 - Lancement du dispositif Champions Scheme qui finance des chercheurs chargés de porter des projets et de développer les collaborations à l'échelle européenne. À Nantes Université, le premier ambassadeur recherche EUniWell est Hamza Bennani, professeur d'économie et co-directeur du LEMNA, qui travaille sur les liens entre climat, inégalités et santé
 - Soutien au projet *Embrace* coordonné par l'UFR de psychologie qui associe neuf universités autour de la santé mentale et du bien-être des étudiantes et étudiants.
 - Coordination d'un groupe de travail destiné à améliorer le bien-être des personnels au travail centré sur les pratiques de recrutement et les parcours des jeunes chercheurs, en lien avec le label européen HRS4R (Human Resources Strategy for Researchers)
 - Développement de la dynamique multilingue pour les personnels, les étudiantes et les étudiants, avec des formations sur l'interculturalité et le multilinguisme, des coopérations entre centres de langues, des projets de recherche transnationaux, et la promotion d'une culture inclusive qui valorise la diversité linguistique
- ✓ **Affirmé un engagement fort en soutien à l'Ukraine** et aux valeurs européennes en intégrant l'Université Taras Chevtchenko de Kiev comme membre associé de l'alliance EUniWell.
- ✓ **Renforcer notre présence à Bruxelles dans les réseaux institutionnels :**
- **Adhésion au bureau de la Région des Pays de la Loire** (qui a fermé en 2025)
 - **Adhésion à La Maison Irène et Frédéric Joliot-Curie** en 2025, via France Universités, qui associe des opérateurs français de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation désireux de mutualiser leurs moyens et de coordonner leur action auprès des institutions européennes ou d'autres réseaux européens
 - **Organisation d'un événement au Parlement européen sur la décarbonation du transport maritime** qui a mobilisé une centaine de participantes et participants représentant les institutions européennes et le monde académique et qui a permis de mettre en lumière l'expertise interdisciplinaire nantaise sur les enjeux maritimes, énergétiques et industriels liés à la décarbonation du transport maritime, particulièrement via le cluster de recherche CARGO soutenu par NExT.
- ✓ **Participé aux discussions et aux travaux de l'EUA (European University Association)** pour promouvoir les valeurs universitaires et contribuer à la construction des politiques européennes d'enseignement supérieur et de recherche. Depuis 2024, Christophe Binetruy, professeur à Centrale Nantes et vice-président délégué à l'entrepreneuriat de Nantes Université est membre du groupe d'experts « innovation », positionnant Nantes Université dans le dialogue stratégique.
- ✓ **Créé un centre de développement international** avec les établissements membres de Nantes Université et renforcé les moyens humains et l'ingénierie dédiés à l'international, avec les

moyens de NExT (dont 6 demi-bourses de cotutelle environnées et 20 séjours de recherche en mobilité doctorale entrante), pour structurer une expertise mutualisée au service du développement international, dans les domaines des partenariats internationaux, des projets européens, de la promotion des formations internationales, de la communication internationale et de la bibliométrie, et mieux accompagner le développement des mobilités et l'accueil international.

- ✓ **Créé un site internet en anglais** encore à consolider pour améliorer la lisibilité internationale de l'établissement pour les publics internationaux (étudiantes, étudiants, chercheuses, chercheurs, partenaires).
- ✓ **Organisé quatre éditions de la *Semaine Europe et internationale*** depuis 2022, avec les pôles et les établissements composante à l'occasion des *Erasmus days* pour informer les étudiantes et les étudiants sur les opportunités de mobilité, les programmes d'échanges et les procédures de candidature.
- ✓ **Renouvelé le label Bienvenue en France 3 étoiles** décerné par Campus France aux établissements d'enseignement supérieur français pour reconnaître l'excellence de l'accueil des étudiantes et étudiants internationaux. Les 3 étoiles, qui sont la plus haute distinction valorisent l'établissement et renforcent son attractivité internationale.
Nantes Université accompagne l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes et l'école des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire pour accéder également à cette labellisation.
- ✓ **Adhéré au réseau MENs (Migrants dans l'ESR)** et créé un DU Passerelle pour accueillir les étudiants et les étudiants exilés et leur permettre de reprendre leurs études en France dans les meilleures conditions : il vise l'apprentissage et/ou le perfectionnement de la langue française, dans l'objectif d'intégrer une formation universitaire ou bien d'intégrer la vie professionnelle, et prend en compte la spécificité du public en exil et ses besoins en matière d'accompagnement académique, culturel, administratif et social.
- ✓ **Adopté une charte de signature scientifique** pour rendre plus lisible la production scientifique du site et en renforcer le rayonnement international. Elle s'appuie sur les pratiques internationales, le fonctionnement des bases bibliométriques reconnues, les recommandations nationales, en particulier celles de l'Observatoire des Sciences et des Techniques (OST) et la Charte AVIESAN signée par la CPU et les principaux organismes de recherche. Le taux de respect de cette charte progresse d'année en année (36% en 2022, 68% en 2024).
- ✓ **Recentré la politique de partenariats internationaux de Nantes Université sur des coopérations stratégiques à fort impact en formation, recherche et innovation :**
 - **Avec l'Institute of Indian Technology de Madras (Inde).** L'accord initial porté par Centrale Nantes avec l'IIT Madras a été élargi au pôle Sciences et technologie dans le cadre du cursus master-doctorat Smart Computing, illustrant la capacité de Nantes Université à s'appuyer sur les coopérations internationales initiées par ses établissements membres. Pour cela, le projet NExT et l'IIT Madras cofinancent un programme de soutien au diplôme conjoint de doctorat dans le domaine de l'ingénierie.
 - **Avec l'Université de Montréal (UDEM) :** Le renouvellement des accords avec Centrale Nantes et avec Nantes Université illustre la structuration progressive de partenariats internationaux à l'échelle du site. Les collaborations scientifiques et pédagogiques se sont intensifiées notamment dans le cadre

d'Ecoles d'été communes entre le Centre Jean Monnet et l'UDEM en 2023 à Montréal et en 2025 à Nantes.

- **Avec un écosystème québécois élargi** : Nantes Université compte 10 établissements partenaires au Québec. Plus de 100 étudiants sortants avaient prévu un départ en mobilité d'études vers le Québec en 2024-25. Signature d'un accord en 2026 entre l'école supérieure des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire et la Faculté des Arts de l'UQÀM (Université du Québec à Montréal) à la suite de deux délégations organisées par Nantes Université en 2024 et 2025. Signature en 2024 d'un accord structurant entre l'Institut de Cardiologie de Montréal, le CHU, l'Inserm, les pôles Santé et Sciences et technologies.
- ✓ **Renforcé la participation de Nantes Université aux salons internationaux** avec les moyens de NExT : EAIE (European Association for International Education) qui réunit les universités et les écoles du monde entier dans les grandes villes européennes ; NAFA (National Association of Foreign Student Advisers) qui est l'un des plus grands événements mondiaux dédiés à l'internationalisation des universités organisé chaque année aux Etats-Unis, *Choose France* *Tour India*, Journées ESR France-Brésil et France-Corée. Entre 2023 et 2026, ces participations ont contribué à la conclusion de 34 nouveaux accords et à l'élargissement de 107 accords existants au profit des composantes, à 118 rendez-vous avec de nouveaux partenaires potentiels (dont 13 accords signés ou en cours à l'issue de l'EAIE 2025) ainsi qu'au renforcement du partenariat avec le réseau ISEP qui a permis d'augmenter de 54 % le nombre de semestres de mobilité pour nos étudiants.
- ✓ **Renforcé l'offre de formation européenne et internationale** avec une augmentation de la part de masters internationaux, passée de 21 % à 34 % entre 2022 et 2025, le développement des diplômes conjoints, doubles diplômes et cursus bi-diplômants (+28 % entre 2021 et 2026), et la consolidation des programmes Erasmus Mundus (de 1 à 3 entre 2021 et 2025). Cette dynamique a été soutenue par EUniWell : le catalogue de cours en ligne proposait 142 formations en 2025-2026 (plus de 500 participations), des formations en anglais, de nouvelles formes d'enseignement collaboratif ont été construites, 5 doubles diplômes sont en cours de développement.
- ✓ **Investi l'espace francophone** :
 - **AUF**. Implication dans les actions de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) qui permet d'inscrire l'établissement dans un réseau mondial reconnu.
 - **Afrique**. Développement de nouveaux partenariats avec plusieurs établissements africains (Bénin, Sénégal, Sénégal/UCAD), et participation au salon des études organisé au Nigeria par la commission européenne.
 - **Ranacless**. En 2025, accueil en partenariat avec la Ville de Nantes de la 32e édition du congrès Ranacless (Réseau National des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur) qui fédère les centres de langues des universités et grandes écoles françaises et qui œuvre pour le développement et la valorisation de l'enseignement des langues, la diffusion des innovations pédagogiques et le renforcement des coopérations entre établissements.
- ✓ **Déployé le dispositif OMIST (Outils Ouverts pour la promotion du Multilinguisme et de l'Inclusion dans les Supports éducaTifs)** avec les moyens de NExT pour aider à la traduction et à l'interprétation. Cet ensemble d'outils open source, développé par Nantes Université et à disposition de ses établissements membres, permet de promouvoir le multilinguisme et l'inclusion dans l'enseignement en traduisant automatiquement les cours et en transcrivant les discours sous forme de bandeaux écrits projetés, facilitant l'accès aux étudiants non

francophones, malentendants ou en situation de handicap. Le dispositif OMIST facilite les échanges multilingues, permet aux étudiants et aux enseignants de travailler dans la langue de leur choix, et constitue un levier concret d'internationalisation.

- ✓ **Construit, avec l'Université de Lorraine, un système de jumelage**, soutenu par le projet NExT, pour mettre en relation des étudiantes, des étudiants et des personnels d'universités étrangères avec des étudiantes, des étudiants et des personnels de Nantes Université afin de préparer une mobilité vers Nantes ou de permettre un lien. Ce système comprendra des briques pédagogiques, notamment sous forme de ressources éducatives libres (REL) en français langue étrangère.

S'ENGAGER POUR LES TRANSITIONS ECOLOGIQUES

Nous avons :

- ✓ **Intégré la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) dans les cursus de 1er cycle.** En 2026, 97 % des étudiantes et étudiants des quatre pôles suivent un module TEDS et 98 % des mentions de premier cycle proposent un tel enseignement. Au total, 54 des 70 mentions de formation intègrent désormais des enseignements ou des parcours traitant des transitions écologiques. Selon les disciplines, ces enseignements prennent la forme d'un socle interdisciplinaire, d'une intégration dans les enseignements disciplinaires ou d'un dispositif mixte associant approche systémique et déclinaisons propres aux formations.
- ✓ **Accompagné les enseignants et les enseignants-chercheurs à la formation aux TEDS** via la mission développement pédagogique de l'établissement qui propose 80 heures de formation à la transformation des cursus et des maquettes pour intégrer les enjeux TEDS dans leurs disciplines. Une vingtaine de collègues ont déjà été accompagnés.
- ✓ **Ouvert des temps de sensibilisation aux TEDS** pour tous les personnels, étudiantes et étudiants dans le cadre des activités pédagogiques de la rentrée Climat qui se déroule de septembre à novembre, et via une offre « à la demande » tout au long de l'année. Depuis 2022, 142 ateliers ont mobilisé 2514 participantes et participants.
- ✓ **Remporté un appel à manifestations d'intérêts (AMI) compétences et métiers d'avenir (CMA) soutenu par France 2030 avec le projet Expandia** piloté par l'entreprise Sulitest en partenariat avec le Campus de la transition et l'Université Paris-Saclay qui vise à former 6 000 enseignantes et enseignants du supérieur pour intégrer les TEDS dans les enseignements.
- ✓ **Mis en place la conférence de développement durable** inscrite dans les statuts de l'établissement et soutenu ses travaux grâce aux moyens du projet *Ouverture*. Imaginée comme une conférence citoyenne, elle est composée de 24 membres en partie tirés au sort (12 personnels et 12 étudiantes et étudiants) au sein de Nantes Université qui représentent les pôles, les services universitaires, les composantes hors pôles, Centrale Nantes, l'École des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire, l'École nationale supérieure d'Architecture de Nantes, le CHU, l'Inserm, et l'IRT Jules Verne. Depuis son installation elle a déterminé ses modalités de fonctionnement ; produit trois rapports (formation à la transition écologique et au développement soutenable, campus soutenables, recherche durable) ; produit des avis à destination du CA sur la politique missions responsables, le schéma directeur du numérique responsable, la politique achats responsables, le plan de mobilité et les IA génératives.

- ✓ **Doté l'établissement d'un schéma directeur Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Environnementale (DDRSE)** pour la période 2025 – 2030 qui porte 43 actions pour renforcer l'engagement et la robustesse de l'établissement en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable définis par l'ONU. Les pôles et les établissements membres de Nantes Université y ont déterminé les actions à mettre en œuvre en matière de transition écologique et de développement soutenable (TEDS). Il engage notamment à renforcer la formation des personnels et des étudiants aux enjeux de la transition écologique ; de développer des ressources éducatives libres ; de promouvoir une recherche scientifique plus responsable ; de réduire l'empreinte carbone des campus ; de développer l'économie circulaire ; de mieux protéger la biodiversité sur les campus ; de promouvoir une alimentation responsable sur les campus...

Le dossier de labellisation DD&RS de Nantes Université est en cours d'élaboration et le processus engagé, à la suite de l'adoption de ce schéma.

Mis en œuvre le forfait mobilité durable pour tous les personnels à compter du 1^{er} janvier 2023, conformément au cadre réglementaire en vigueur et malgré l'absence de financement de ce dispositif par l'Etat.

- ✓ **Créé un portail recherche et innovation pour la transition écologique** développé dans le cadre du programme Fil'Innov pour développer les partenariats académiques et socioéconomiques et se positionner comme acteur décisif face aux défis sociétaux et environnementaux. S'adressant au monde socioéconomique (entreprises et donneurs d'ordre publics) mais aussi à la communauté académique, ce portail web, contribue à la visibilité des expertises scientifiques du territoire, facilitant ainsi l'émergence de partenariats autour des enjeux de transition écologique.
- ✓ **Mesuré l'impact environnemental de nos activités** en réalisant le premier bilan de gaz à effet de serre (GES) de l'établissement en utilisant la méthode bilan Carbone® qui prend en compte à la fois, les émissions directes (ex : consommation de gaz) et indirectes (achats/déplacements) liées à son fonctionnement ou à ses investissements. La réalisation de ce bilan avec les ressources internes a participé d'une montée en compétences des personnels, des étudiantes et des étudiants contributeurs.
- ✓ **Construit un plan de sobriété énergétique** fixant l'objectif de réduire de 10% les consommations énergétiques de l'établissement d'ici à 2024. Près de 50 mesures concrètes et mesurables composent ce plan qui décline 9 thématiques : sensibilisation et formation ; gestion du parc immobilier ; chauffage et ventilation ; éclairage : usage informatique ; mobilité ; achat ; activités de recherche et équipements de formation ; mesures pour donner à voir notre impact.
- ✓ **Doté l'établissement d'un plan de mobilité** pour décarboner et optimiser les déplacements professionnels des personnels, construit en 4 axes : la mobilité vers son site universitaire de travail ou d'études (trajets « domicile travail » et « domicile-études ») ; la mobilité entre les sites universitaires (des personnes et des marchandises) ; la mobilité « sortante » des personnels de Nantes Université employeur qui sera traduite dans une politique « Missions responsables de Nantes Université » ; la mobilité « entrante » des visiteurs de Nantes Université, qu'il s'agisse de ses partenaires ou de fournisseurs/prestataires.
- ✓ **Elaboré une politique achats responsables** posant la ligne directrice d'une commande publique écologique, sociale, efficiente et exemplaire. Nous suivons désormais la part de marchés notifiés intégrant des considérations environnementales, des considérations sociales

(partenariat avec le réseau économique des ESAT, accompagnement par Nantes Métropole pour la mise en œuvre des clauses d'insertion sociale). Nous mobilisons la plateforme régionale des achats, développons des groupements de commande avec l'INSERM et avons conventionné en interne avec les établissements-composante pour accentuer le groupement de commande. Notre politique intègre également un volet déontologique (systématisation de la déclaration d'honneur de l'absence de lien d'intérêt pour les marchés sans publicité ; développement de la sensibilisation et de la prévention au risque d'atteinte à la probité dans la passation des marchés).

- ✓ **Structuré l'action de l'établissement en matière d'économie circulaire** adossé à un diagnostic croisant volumes d'achats, émissions de gaz à effet de serre et obligations réglementaires qui a permis d'identifier les segments d'achats où se situent les marges de manœuvre de l'établissement en matière de réemploi interne ou de mutualisation. Dans cette dynamique, ont été développés sur les campus : des ateliers nomades de réparation de vélos, des solutions d'échanges/dons/prêts de biens et de service, des ateliers de réparation de petits équipements numériques. Une réflexion approfondie a également été engagée sur la récupération des mobiliers en fonction de leur état pour permettre leur réutilisation dans les nouveaux projets d'aménagement et d'immobilier.
- ✓ **Investi le numérique responsable :**
 - **Construction d'un schéma directeur du numérique responsable** pour décliner les orientations en matière de numérique social, écologique et éthique en 45 actions. Il porte des enjeux de :
 - Accessibilité et inclusion pour assurer l'accessibilité des outils et des contenus numériques et l'égalité d'accès à la technologie (dématérialisation des process, création de nouveaux outils pour faciliter le suivi des enseignements, mise en place de nouveaux services étudiants...);
 - Réduction de l'impact environnemental pour diminuer la consommation énergétique et promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables (réutilisation, recyclage et valorisation des équipements numériques, sensibilisation des étudiants et des personnels aux comportements numériques responsables...);
 - Sécurité des données pour renforcer la protection des services numériques, permettant l'usage confiant des données (sécurisation des accès, renforcement du niveau de sécurité, protection des données de recherche, plan de cybersécurité commun aux établissements membres...);
 - Formation au numérique avec un objectif de 75 % des personnels détenteurs du passeport numérique en 2026, et de 75 % de la communauté étudiante en licence certifiés Pix).
 - **Sensibilisation des personnels, des étudiantes et des étudiants à l'empreinte numérique**, à l'impact du stockage, à la durée de vie des matériels et à l'importance de la réparation : Fresques du numérique ; batailles de l'IA ; Digital Cleanup Day ; Festival de Rentrée
 - **Généralisation du passage à la softphonie** pour les numéros de téléphone fixes (technologie de communication utilisant internet pour passer des appels vocaux) permettant de supprimer les téléphones physiques.

- **Intégration de la filière 4R métropolitaine** (Réduction, Réparation, Réemploi, Recyclage) pour stimuler et encourager le développement d'une filière locale de réemploi

RENFORCER LA DEMOCRATIE UNIVERSITAIRE

Nous avons :

- ✓ **Consulté l'ensemble de la communauté pour préciser le projet d'établissement.** Plus de 1000 personnes ont pris part à cette consultation en ligne et près de 500 contributions sont venues alimenter le projet. Cette consultation a notamment alimenté la rédaction de la lettre d'orientation stratégique votée fin 2022 par les CA et le contrat avec l'Etat.
- ✓ **Co-construit le schéma directeur de la vie étudiante et de campus (SDVEC)** avec les élues et élus étudiants du conseil académique, les référentes et référents vie étudiante des pôles, et en allant à la rencontre des étudiantes et étudiants sur les campus pour comprendre leurs problématiques et leurs besoins.
- ✓ **Lancé un appel à contributions pour élaborer le plan de sobriété énergétique** auprès de tous les étudiantes, étudiants et personnels de l'établissement pour de l'établissement. 120 contributions ont été reçues proposant des idées pour développer les éco-gestes et la quasi-totalité d'entre elles ont été intégrées au plan.
- ✓ **Mis en place la conférence de développement durable** inscrite dans les statuts de l'établissement et soutenu ses travaux grâce aux moyens du projet *Ouverture*. Imaginée comme une conférence citoyenne, elle est composée de 24 membres en partie tirés au sort (12 personnels et 12 étudiantes et étudiants) au sein de Nantes Université qui représentent les pôles, les services universitaires, les composantes hors pôles, Centrale Nantes, l'École des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire, l'École nationale supérieure d'Architecture de Nantes, le CHU, l'Inserm, et l'IRT Jules Verne. Depuis son installation elle a déterminé ses modalités de fonctionnement ; produit trois rapports (formation à la transition écologique et au développement soutenable, campus soutenables, recherche durable) ; produit des avis à destination du CA sur la politique missions responsables, le schéma directeur du numérique responsable, la politique achats responsables, le plan de mobilité et les IA génératives.
- ✓ **Proposé des webinaires thématiques ouverts à l'ensemble des personnels** pour qu'ils puissent partager leurs questions et leurs idées en matière de formation et de dynamique internationale ; de recherche et d'innovation ; de développement durable et de relations entre la science et la société ; de vie de campus ; de RH, budget et numérique. Près de 700 personnels y ont participé.
- ✓ **Expérimenté une conférence de consensus**, grâce aux moyens du projet *Ouverture*, sur les modalités du débat politique étudiant sur les campus. Ce dispositif a mobilisé pendant 2 jours, 18 étudiants tirés au sort représentant les composantes de Nantes Université, l'Ecole des beaux-arts Nantes Saint-Nazaire et l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de Nantes qui ont formulé des recommandations pour garantir la liberté d'expression, des échanges respectueux et un climat apaisé sur les campus notamment dans le cadre des élections universitaires étudiantes.
- ✓ **Conduit une démarche collaborative de lutte contre le racisme et l'antisémitisme** qui a réuni tous les élus de l'établissement dans le cadre d'un congrès pour ouvrir le sujet suivi de deux

journées de concertation ouvertes à l'ensemble de la communauté co-animées avec des acteurs associatifs et institutionnels pour sensibiliser, former, échanger et permettre à toutes celles et ceux qui le souhaitent de contribuer à la construction d'un plan d'actions pour l'établissement qui a été adopté en 2026.

- ✓ **Doté les personnels, les étudiantes et les étudiants élus d'un statut** qui formalise leur rôle, leurs responsabilités, leurs droits et les moyens qui leur sont donnés pour assurer leur fonction élective et représentative dans les meilleures conditions. Ce statut concerne dans un premier temps les élus et élus du conseil d'administration, du conseil académique (et par extension de la commission de la vie étudiante) et des conseils de pôle, y compris suppléants.
- ✓ **Elaboré un guide numérique de l'él**, accessible sur le site web de Nantes Université pour outiller les élus et futurs élus dans la compréhension du fonctionnement de l'établissement et des instances, des délibérations...
- ✓ **Organisé une journée d'accueil des nouveaux élèves et élus étudiants**, en 2024 et en 2026, pour les outiller dans leur prise de fonction et l'exercice de leur mandat. Elle a pour objectif de leur expliquer le fonctionnement de l'établissement et des instances, de leur apporter des clés de compréhension sur les grands sujets sur lesquels ils seront amenés à débattre et délibérer, de leur donner toutes les informations pratiques et utiles liées à leur fonction.
- ✓ **Mis en place une commission des finances** dès la création de Nantes Université qui comprend des membres du conseil d'administration représentant les différentes listes ainsi que des représentants des quatre pôles. Cette commission se réunit avant chaque conseil d'administration budgétaire pour détailler et préparer les sujets financiers à l'ordre du jour.
- ✓ **Ouvert des données administratives de l'établissement** publiées sur la plateforme nationale dédiée aux données publiques *data.gouv.fr*. Sept premiers jeux de données sont ainsi accessibles aux citoyens, appropriables et réutilisables. Chacun de ces jeux de données s'accompagne d'une documentation de contextualisation. La démarche est financée par le projet *Ouverture*.

GARANTIR TRANSPARENCE ET EQUITE DANS LA REPARTITION DES MOYENS ET PRESERVER L'EQUILIBRE FINANCIER DE L'ETABLISSEMENT

Nous avons :

- ✓ **Piloté cinq exercices budgétaires déficitaires** en raison d'une insuffisance de financement de l'établissement via la subvention pour charge de service public (SCSP) ; de mesures décidées par l'Etat dont l'établissement a dû assurer la prise en charge en tout ou partie (mesures Guérini, CAS Pension...) ; de la faiblesse des moyens accordés à l'entretien des bâtiments...
- ✓ **Réussi à faire reconnaître à l'Etat la situation de sous dotation chronique chronique de l'établissement**, et bénéficié de mesures d'accompagnement et de rééquilibrage de notre trajectoire financière en 2021, 2022 et 2023. Si la diminué, la sous-dotation subsiste néanmoins et la situation financière de l'établissement reste inquiétante, comme celle de toutes les universités.
- ✓ **Mis en place des budgets pluriannuels pour les laboratoires** de recherche et structures fédératives relevant des pôles de Nantes Université pour leur permettre de bénéficier d'une

planification de leurs dotations récurrentes sur la durée du contrat sexennal. L'ensemble des unités disposent d'une dotation calculée en fonction du nombre d'ETP (équivalent temps plein) recherche par laboratoire. Des besoins prioritaires entrant dans la stratégie de l'établissement, ou exceptionnels, sont soutenus dans le cadre d'appels d'offres spécifiques ou de demandes directes. La répartition des contrats doctoraux est également assurée de manière pluriannuelle depuis 2024 entre les unités de recherche, selon le nombre de HDR, avec une planification sécurisée jusqu'en 2027. Cette méthode, transparente et équilibrée, s'adapte aux priorités scientifiques des unités et renforce leur autonomie en facilitant la recherche de cofinancements et la planification des projets.

- ✓ **Engagé un travail de redéfinition des modes d'attribution des moyens internes** pour garantir transparence, équité et soutenabilité :

- **Sur la répartition de la dotation ressources humaines** qui a consisté à caractériser et objectiver les taux d'encadrement des étudiantes et des étudiants afin de mobiliser ces données pour le pilotage de l'établissement et dans le cadre des révisions des effectifs.

En 2023 nous avons publié le taux d'encadrement (nombre d'étudiantes et étudiants par équivalent temps plein) par composante et par pôle. Cette analyse a montré que l'établissement avait un taux d'encadrement moyen de 19,4 étudiantes et étudiants par ETPT avec des disparités importantes.

En fonction de ce taux, les composantes ont été classées en 4 catégories et l'établissement a accompagné les composantes ayant les taux d'encadrement les plus faibles. L'accompagnement de l'établissement s'est concrétisé par la publication de 4 postes supplémentaires en psychologie, en droit et en STAPS. En raison du contexte budgétaire contraint de l'établissement, ce soutien n'a pas pu être renouvelé les années suivantes.

Ces taux d'encadrement sont désormais des données de pilotage pour construire les arbitrages sur la répartition des emplois à publier entre les pôles. Les taux d'encadrement ont été actualisés en 2024 et montre que la situation des composantes présentant les taux d'encadrement les plus faibles s'est améliorée.

- **Sur la répartition de la dotation pour charge d'enseignement.** En 2022, un modèle, fondé sur les recettes de l'apprentissage, a été débattu puis écarté pour tenir compte des remarques formulées par les composantes les plus concernées par ces formations ouvertes à l'apprentissage.

En 2024, un nouveau modèle a été élaboré visant à établir une répartition de la dotation en charges d'enseignement plus transparente, équitable et soutenable selon quatre principes :

- Les effectifs étudiants à encadrer et à former : le modèle prend en compte le nombre réel d'étudiants inscrits, reflet de la charge pédagogique effective pour chaque composante.
- Les pratiques et modalités pédagogiques : en introduisant les ratios H/e (heures par étudiant), le modèle prend en compte les conditions concrètes d'encadrement pédagogique et reconnaît la diversité des pratiques.
- L'architecture des formations : toutes les formations accréditées sont prises en compte, y compris celles ouvertes sous seuils, afin de refléter la réalité de l'offre de formation.
- Le potentiel enseignant disponible : le calcul intègre le potentiel net des enseignants et enseignants-chercheurs, garantissant que la

dotation soit ajustée aux ressources humaines réelles des composantes.

Il articule besoins pédagogiques (étudiants, encadrement, organisation des formations) et ressources disponibles (enseignants et dotations), dans une logique de pilotage stratégique et de soutenabilité. Il a été mis en place dans le cadre du budget 2026.

- ✓ **Fait évoluer le taux de reversement des ressources propres** pour garantir l'équilibre financier de chacune des formations et conserver les moyens de notre politique en ressources humaines (revalorisation BIATSS, lutte contre la diminution des emplois titulaires, engagements de répartir plus équitablement les moyens...). Nous avons fait évoluer le taux de reversement aux composantes des moyens générés par les formations payantes. En 2023, nous avons diminué les reversements vers les composantes de 85% à 65% sur trois exercices budgétaires. Le budget 2024 a ainsi été élaboré avec un taux de reversement de 75%. Après des échanges avec les directeurs de composantes, il a été décidé que les reversements des budgets 2025 et 2026 (dernier exercice budgétaire du mandat en cours) serait de 70%. Si ce taux n'est pas suffisant pour avoir un modèle équilibré dans une approche aux coûts complets, il permet de maintenir une dynamique chez les collègues pour poursuivre le déploiement de l'alternance.
- ✓ **Construit une cartographie des activités des personnels BIATSS**, répertoriant 54 activités, en interrogeant l'ensemble des responsables de composante, de laboratoire et de service sur la répartition de ces activités dans le travail de leurs agents. Cette cartographie a été partagée avec l'ensemble des responsables de l'établissement et a permis de poser un diagnostic activité par activité. L'ensemble des responsables peut désormais s'en emparer afin de mieux caractériser leurs besoins dans le cadre de la révision des effectifs.